



MOBILITÉ

LES NAVETTEURS, TRAIT D'UNION QUOTIDIEN ENTRE LES ESPACES RURAUX ET URBAINS

UN LIEN RESSERRÉ EN PRIORITÉ AVEC LES TERRITOIRES RURAUX OFFRANT LA PLUS LARGE PALETTE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES MAIS INDÉPENDAMMENT DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DES PÔLES URBAINS



SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE



Pour les territoires ruraux, de surcroît dans une région en déclin démographique au cours des dernières années, la question de l'évolution de la population est essentielle. Elle détermine les dotations financières aux communes. Elle permet le maintien ou non, au mieux l'octroi d'équipements publics, gages d'attractivité pour de nouveaux résidents ou pour d'autres déjà installés de demeurer là. Elle conditionne l'activité économique du secteur privé à travers la présence de commerces, d'artisans et de services de proximité.

Quelles sont les conditions en amont permettant une stabilisation, voire une croissance de la population en milieu rural ? L'une d'elles, essentielle même si elle ne saurait à elle seule résumer la question, tient à la disponibilité d'une offre de travail pour les personnes demeurant dans les campagnes. Certes, l'offre peut être locale mais elle est fortement concentrée dans les villes. L'emploi est par ailleurs plus dynamique en moyenne dans les grandes agglomérations que dans les « petits » territoires. La relation entre l'« urbain » et le « rural », objet de cette étude, sera donc abordée sous l'angle des mobilités entre le domicile rural et le lieu de travail urbain, qui présentent en outre le précieux avantage d'être aisément mesurables. Ce lien s'est-il renforcé dans le Grand Est ? A-t-il contribué au développement de la population rurale dans la région ? En d'autres termes, l'évolution de l'emploi dans les pôles urbains a-t-elle profité aux territoires ruraux ? Cette étude s'efforce de répondre à ces questions.

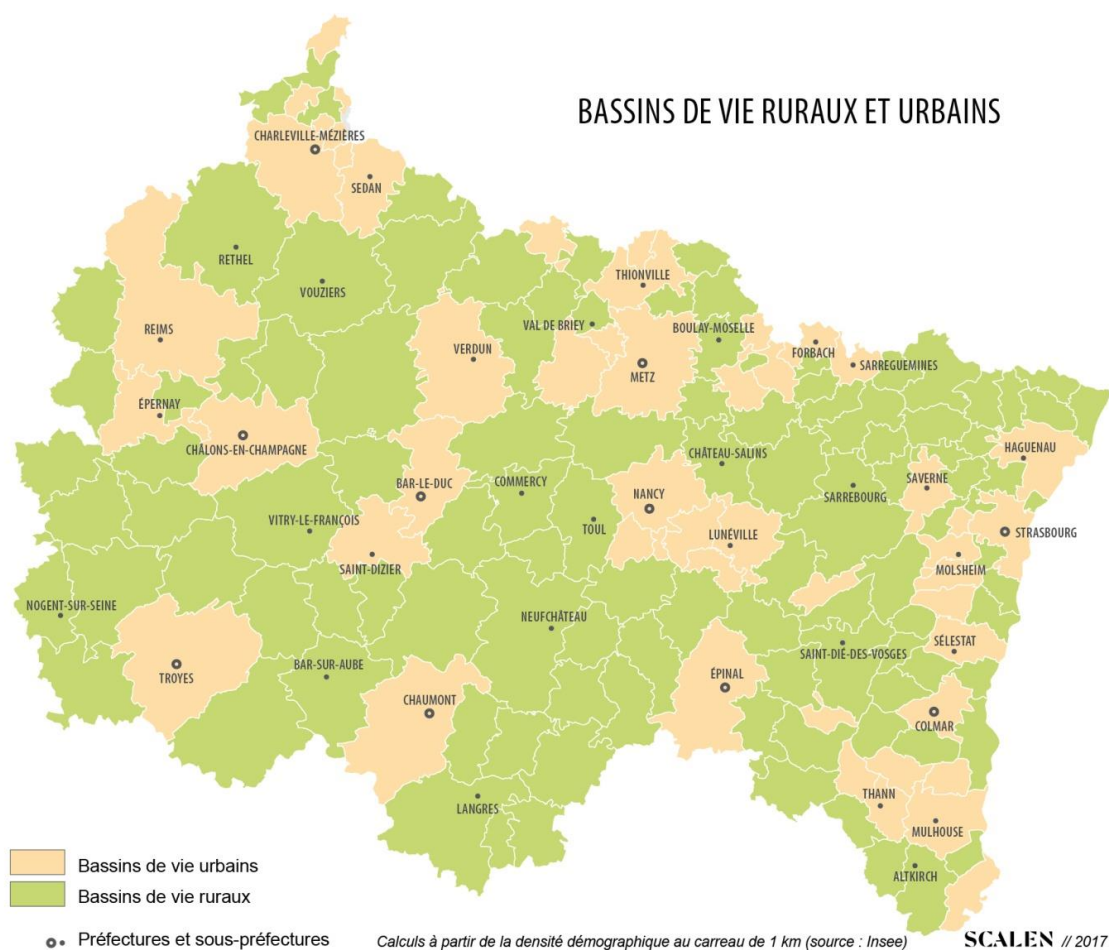
Elle précise tout d'abord comment définir un territoire rural et présente les principales caractéristiques démographiques et économiques de l'espace formé par ces territoires. Puis elle analyse l'influence des pôles urbains sur un tel espace à partir de leurs aires d'influence déterminées par les mobilités domicile-travail. Enfin, pour mieux cerner les liens entre un territoire rural et les pôles urbains où travaillent ces actifs, ce sont directement les flux qui sont étudiés afin de déceler et mesurer les facteurs à l'origine de leur évolution, qu'ils relèvent de l'économie, des infrastructures, des services ou du cadre de vie.

.1.

**UNE RÉGION PLUTÔT URBAINE
AUX TERRITOIRES RURAUX
RELATIVEMENT DÉLAISSÉS
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Pour appréhender la diversité des espaces ruraux, la multitude contrastée des communes peut rendre l'analyse difficile. Comme dans d'autres travaux sur le sujet, le bassin de vie est apparu comme l'échelon territorial le plus approprié à l'étude de tels espaces. Il constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il offre donc un maillage¹ fin et homogène quant à la vie quotidienne des habitants. Il sera considéré comme rural quand plus de la moitié de sa population réside dans des carreaux de 1 km de faible densité démographique (peu dense ou très peu dense selon les catégories de l'Insee).

Illustration 1



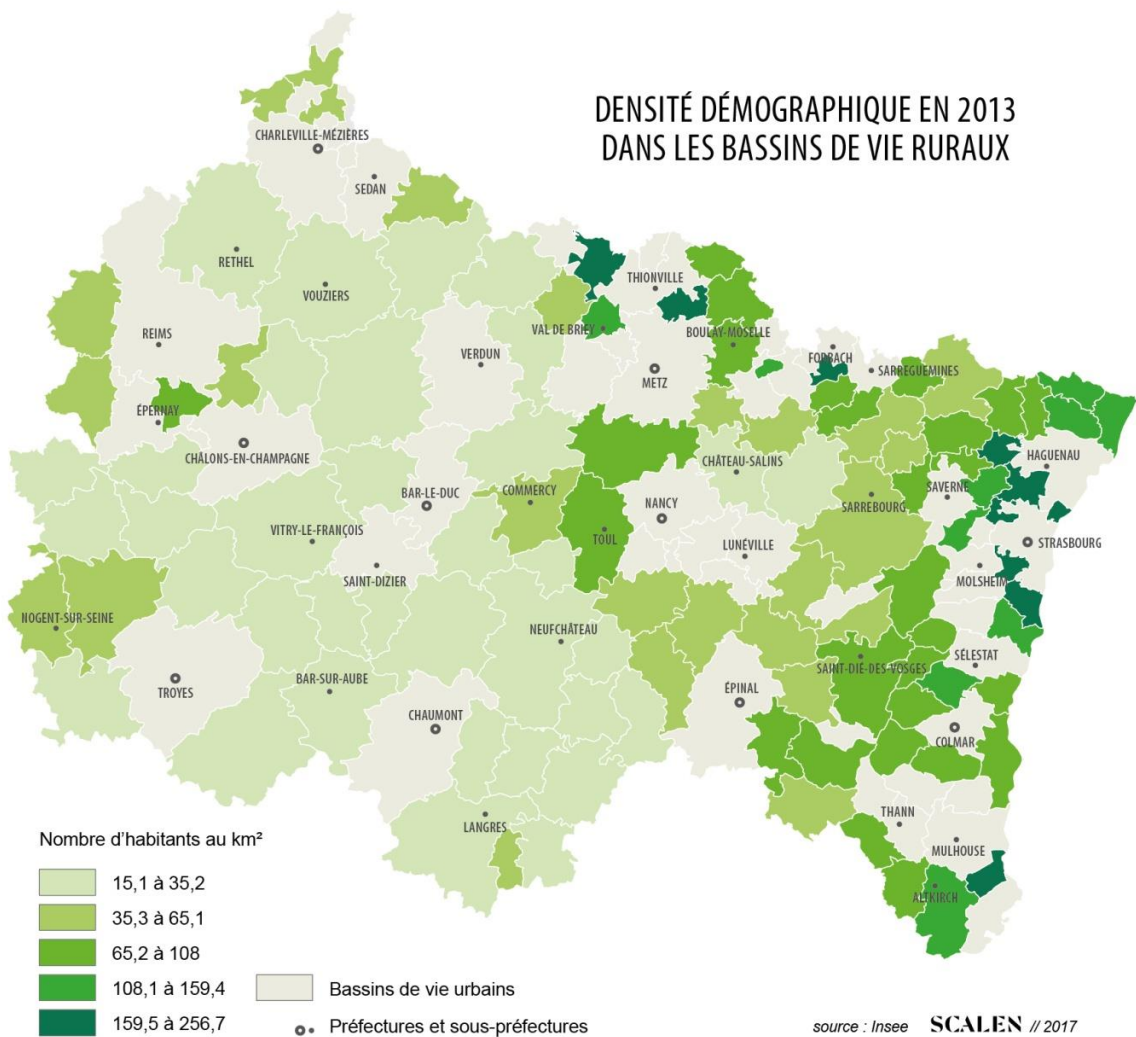
Parmi les 158 bassins de vie du Grand Est, 108 sont ruraux au regard de la définition précédente. En 2013, un peu moins de 1,9 million de personnes y résident. La densité démographique y est en moyenne de 47,6 habitants par km², quasiment identique à celle des espaces ruraux en province (47,9).

¹ Le contour des bassins de vie ne reproduit pas exactement la délimitation administrative du Grand Est car quelques-uns s'étendent sur le territoire de deux régions. Ils sont alors inclus dans la région où la population est majoritairement présente.

Mais la région se révèle scindée en deux parties : la première composée de la Champagne-Ardenne, de la Meuse et de l'ouest vosgien où la densité est relativement faible, la seconde constituée des autres territoires lorrains et de l'Alsace où elle est particulièrement élevée, nettement supérieure à la moyenne de province (illustration 2).

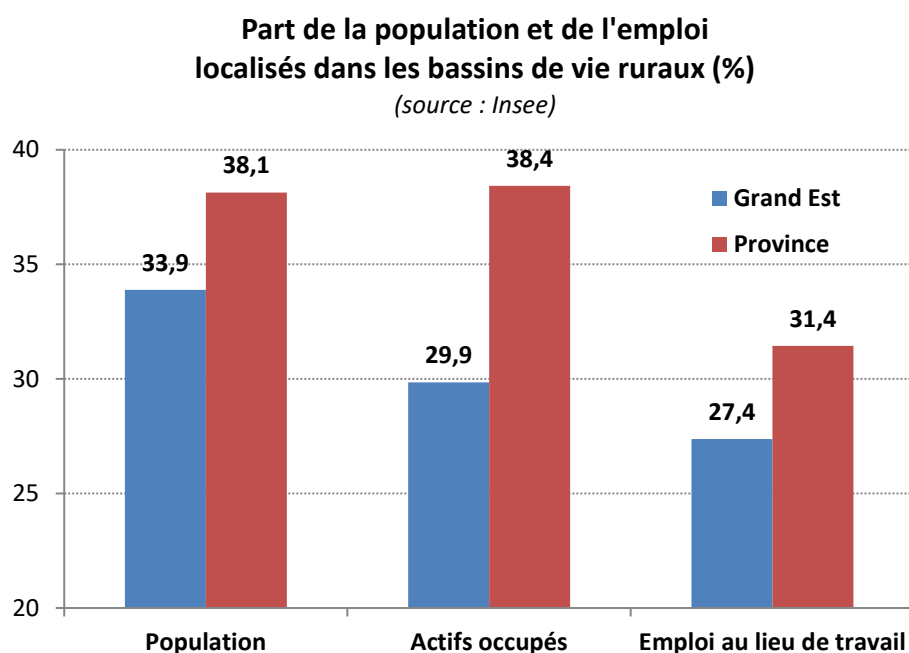
Notons à ce stade que cette partie de la région à forte densité en milieu rural abrite aussi nombre des principaux bassins urbains, qui concentrent près des ¾ de la population urbaine du Grand Est et environ la moitié des habitants de la région.

Illustration 2



relativement urbaine. Il l'est encore davantage pour les actifs qui travaillent, dits occupés dans la terminologie de l'Insee. Leur proportion à résider en milieu rural (29,9 %) est en effet inférieure, contrairement à ce qui est observé en province (38,4 %). De même, la proportion d'emplois localisés en milieu rural est également très faible (27,4 %) et inférieure à celle de la province (31,4 %). **L'espace rural du Grand Est apparaît, plus qu'en province, délaissé par l'activité économique.**

Illustration 4



.2.

**LES CAMPAGNES
PLUS ATTRACTIVES
QUE LES VILLES
POUR LA POPULATION**

Dans le Grand Est comme en province mais avec une amplitude moindre, **la population rurale a davantage augmenté de 1999 à 2013 que la population urbaine**. Cette croissance plus soutenue ne tient pas au solde naturel, plus faible en milieu rural, mais à un **afflux net d'habitants bien plus élevé qu'en milieu urbain**. **Les campagnes se sont révélées plus attractives que les villes**. Dans le Grand Est, le solde des arrivées et des départs représente 2,2 % de la population rurale en début de période alors qu'il est négatif et atteint - 3,4 % de la population urbaine (illustration 5).

Pour autant, les campagnes comme les villes ont été bien moins attractives dans le Grand Est qu'en province. Les bassins de vie ruraux au solde négatif d'entrées-sorties sont disséminés dans la région mais l'Alsace, le nord de la Lorraine et l'ouest de la Champagne-Ardenne en sont quasiment dépourvus. Ces territoires qui enregistrent plus d'arrivées que de départs sont à proximité de pôles urbains importants et bénéficient de l'attractivité des pays frontaliers ou de régions voisines (illustration 8).

Ni l'évolution de la population, ni le solde des entrées sorties des bassins de vie ruraux ne se révèlent étroitement liés à leur densité démographique.

Illustration 5

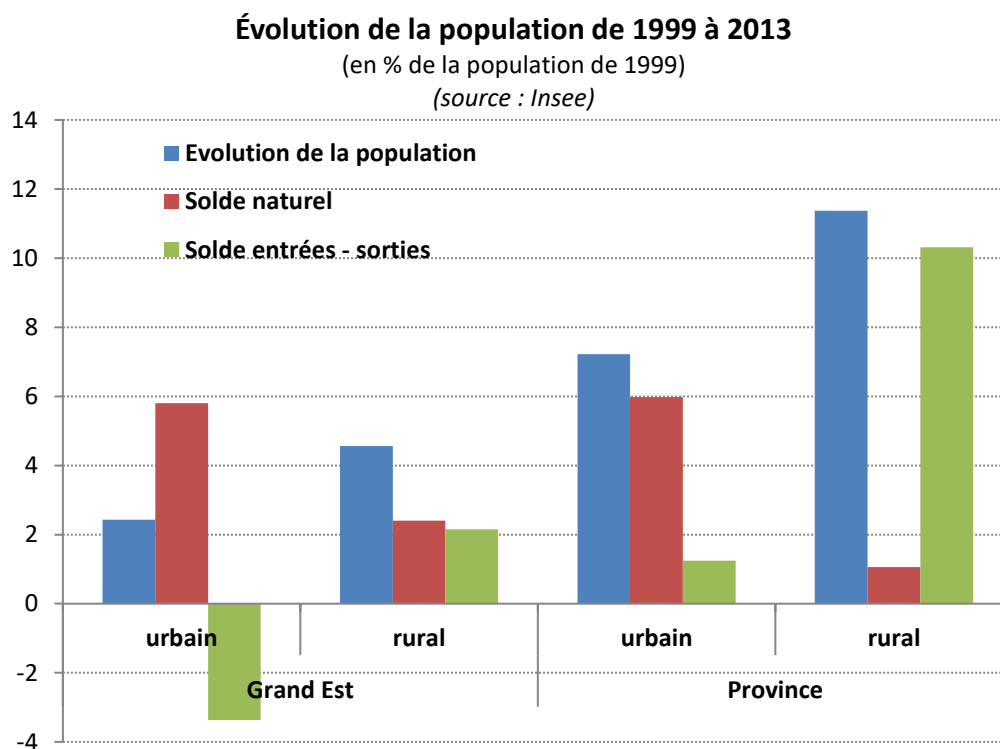


Illustration 6

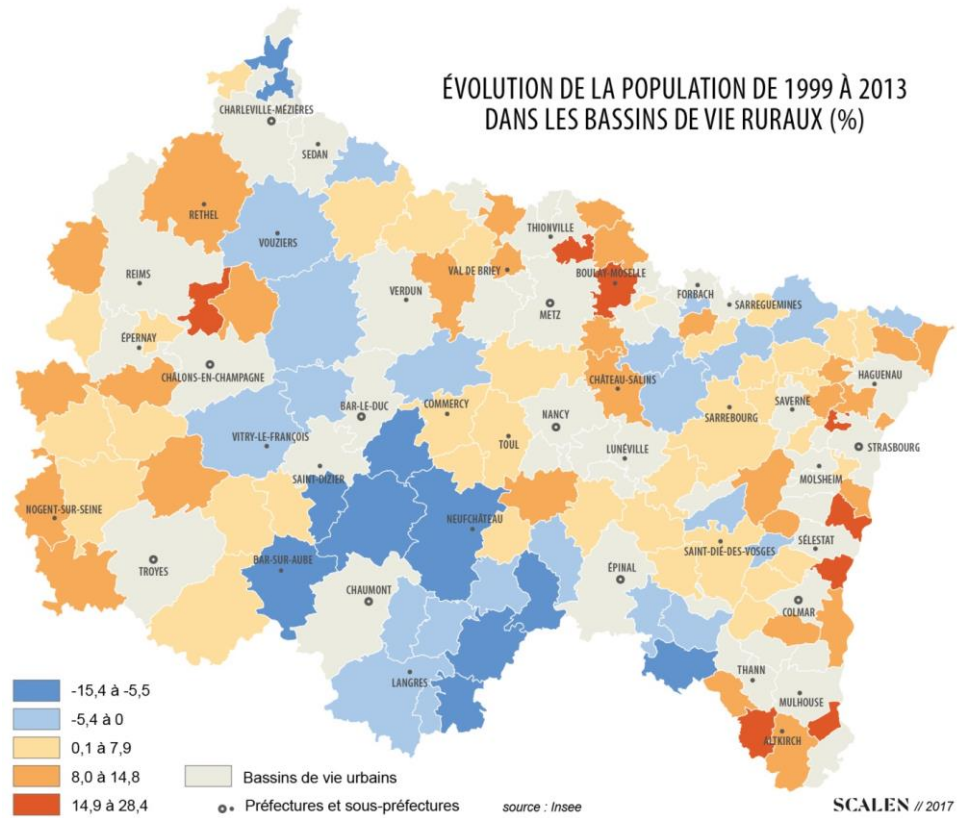


Illustration 7

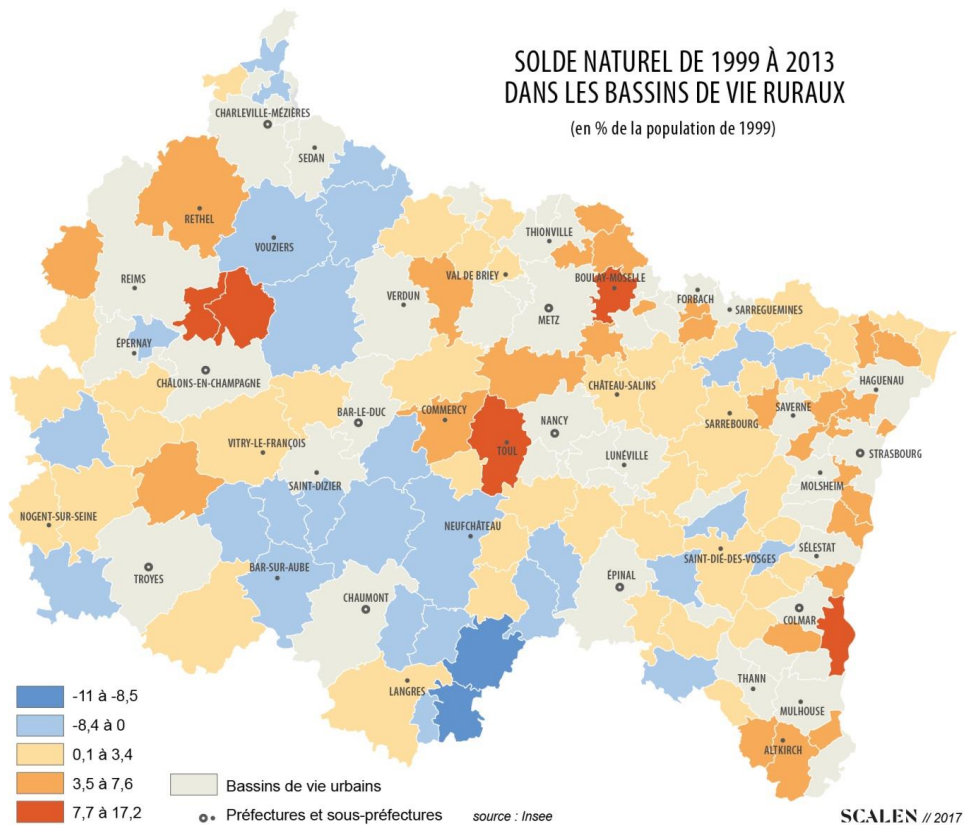


Illustration 8

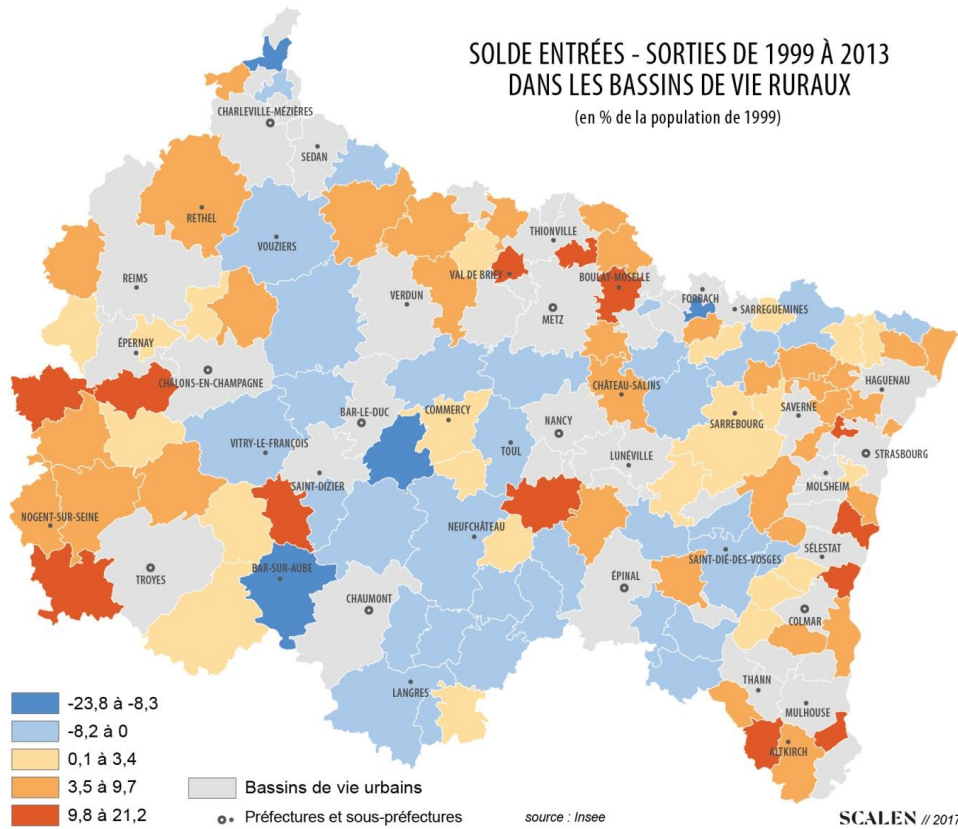
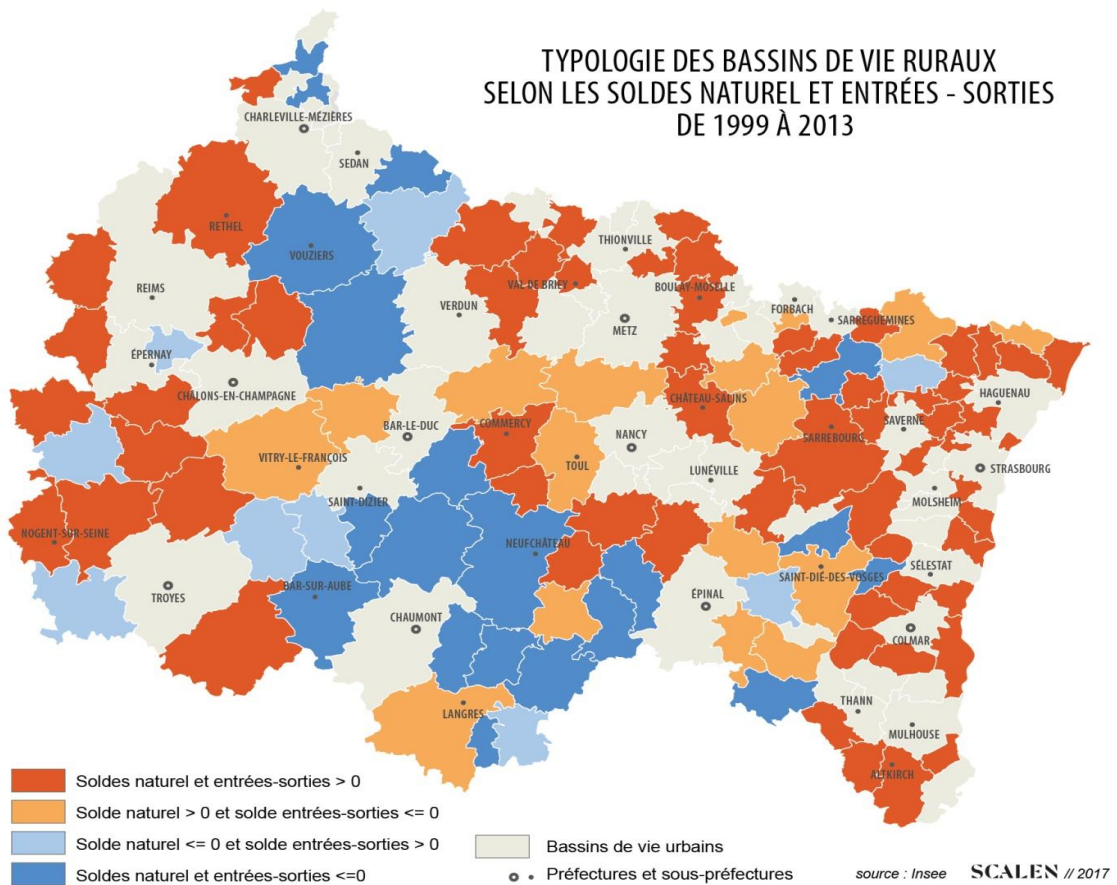
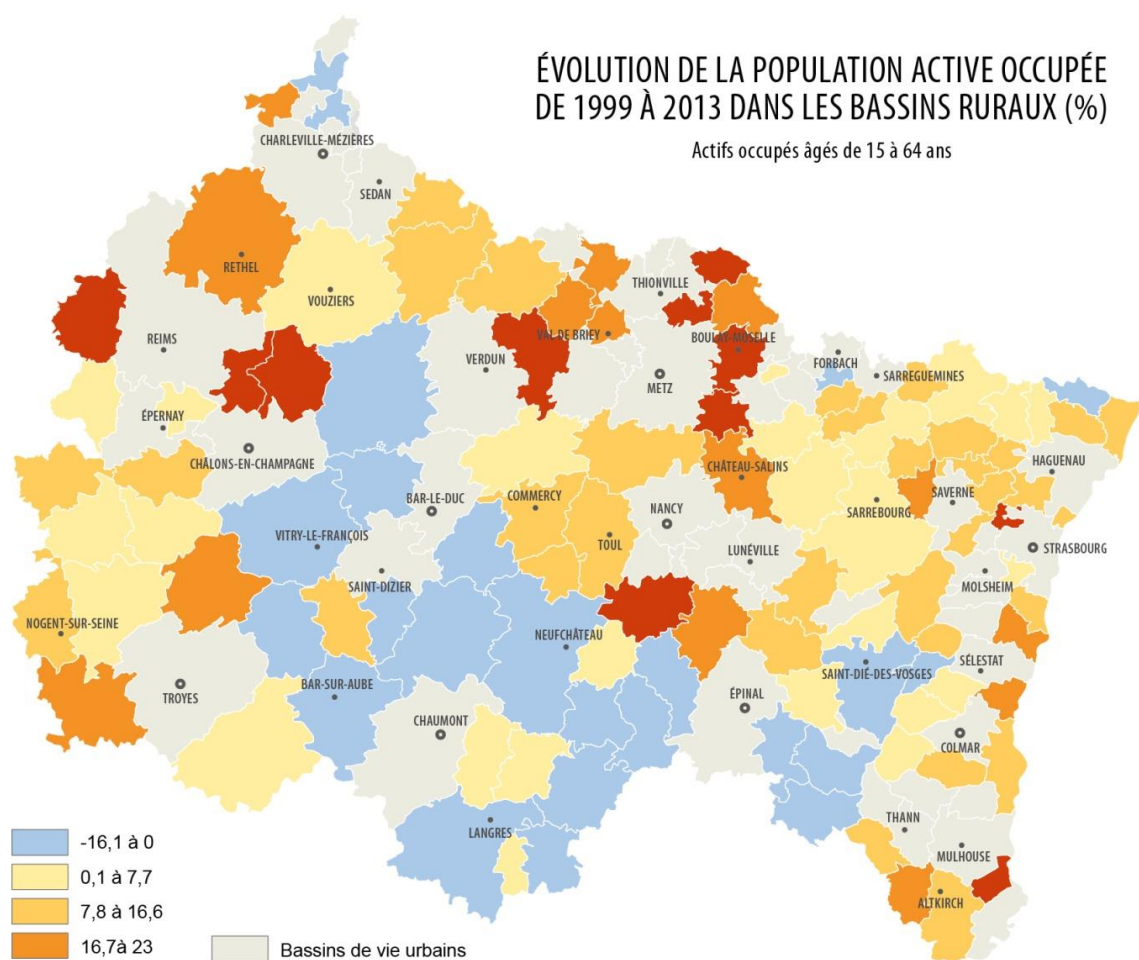


Illustration 9



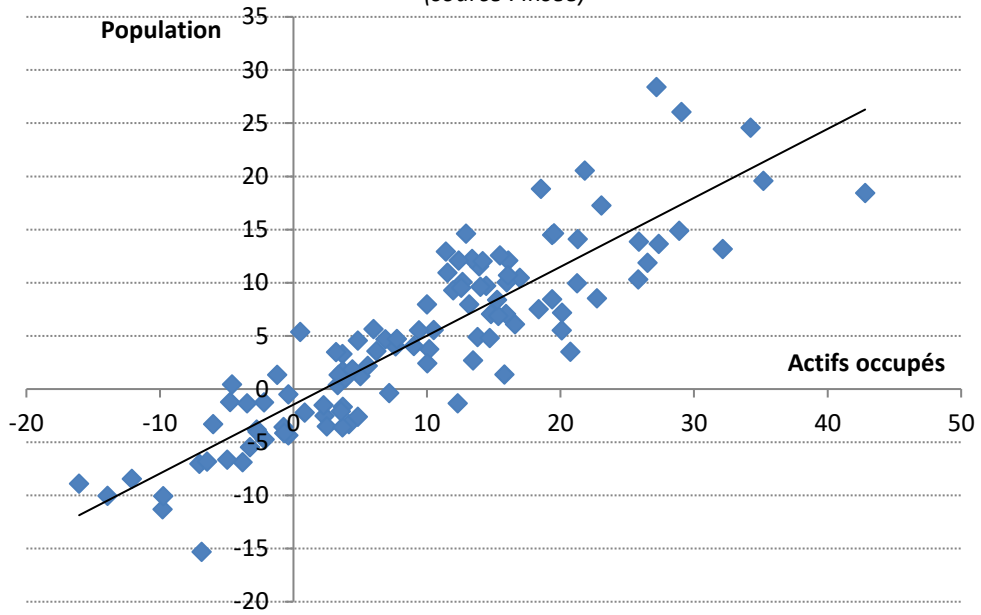
Dans une région où les personnes ayant un emploi résident plus qu'ailleurs en milieu urbain, dans des territoires ruraux où elles ne représentent en moyenne que 41 % de la population, l'évolution du nombre d'actifs occupés peut ne pas sembler déterminante quant à l'évolution de la population rurale. Pourtant, elles se révèlent très étroitement liées. La géographie régionale de leurs dynamiques respectives présente des similitudes (illustrations 6 et 10). Elles sont d'ailleurs fortement corrélées (illustration 11). Dans l'espace rural du Grand Est pris dans son ensemble, la progression du nombre d'actifs occupés contribue d'ailleurs pour 3,6 points à la croissance démographique s'élevant à 4,6 % de 1999 à 2013. La suite de l'étude se concentre sur la population rurale qui a un emploi, avec une attention particulière sur la partie d'entre elles qui se rend en ville pour travailler et qui lie ainsi, de facto et quotidiennement, espaces ruraux et urbains.

Illustration 10



Évolution de 1999 à 2013 de la population et des actifs occupés dans les bassins de vie ruraux du Grand Est

(source : Insee)



.3.

**LES TERRITOIRES RURAUX
SOUS L'INFLUENCE
PRÉPONDÉRANTE
ET CROISSANTE
DES GRANDS PÔLES URBAINS
EN MATIÈRE D'EMPLOIS**

Les observations précédentes suggèrent que **la densité démographique semble plus élevée à proximité des pôles urbains, notamment des plus importants d'entre eux**. Leur offre de travail joue probablement un rôle primordial, même si d'autres facteurs inhérents à ces pôles comme l'accessibilité, l'offre de santé, l'offre éducative, l'offre culturelle, etc., peuvent aussi se révéler décisifs.

Cette influence de l'emploi des pôles urbains sur le peuplement des bassins de vie ruraux se traduit par des navetteurs qui, résidant à la campagne avec leur famille, viennent travailler en ville. Au-delà de leur effet de nombre sur la population et de leur impact sur les recettes fiscales, l'octroi ou le maintien d'équipements publics, ils peuvent consommer sur place et contribuer ainsi directement à l'activité économique locale. Les aires urbaines autour d'un pôle, définies par l'Insee sur la base des mobilités domicile-travail, offrent de premières indications sur cette influence.

En termes d'emploi, les territoires ruraux sont pour une large part sous l'influence des grands pôles urbains. Précisons que ceux-ci peuvent le cas échéant être situés en milieu rural. En ce cas, ils sont de taille très réduite malgré la dénomination de l'Insee, leur nombre d'emplois étant simplement supérieur à 10 000 par définition³. Dans le Grand Est comme en province, un peu plus de la moitié des actifs occupés en milieu rural (respectivement 53 % et 52 % en 2013) résident dans les grands pôles, leur couronne périurbaine ou leurs communes multipolarisées (illustration 12). Le Grand Est se singularise toutefois par le fait que ces dernières abritent une plus forte proportion d'actifs occupés qu'en province (22 % en 2013 au lieu de 13 %) et en contrepartie une moindre proportion dans les couronnes périurbaines (25 % au lieu de 33 %). Le réseau urbain de la région implique probablement que les campagnes sont moins qu'en province sous l'influence d'un seul grand pôle mais de plusieurs. Compte-tenu de l'implantation régionale des principaux grands pôles, cette influence est particulièrement manifeste en Alsace et dans une partie de la Lorraine.

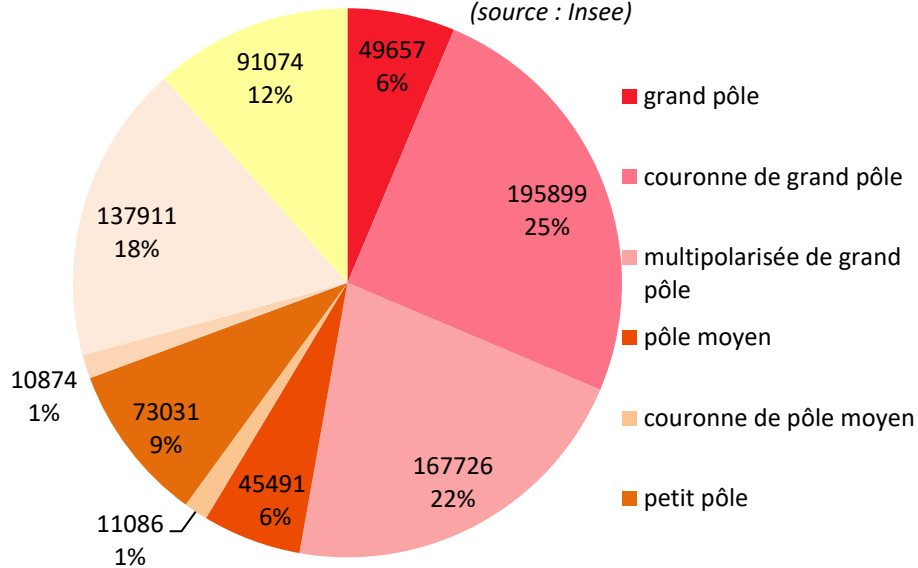
Quant aux pôles moyens et petits, leur influence qui englobe leurs couronnes périurbaines et les autres communes multipolarisées, concerne un peu plus du tiers des actifs occupés des territoires ruraux du Grand Est (36 % dans le Grand Est et 34 % en province). Dans les campagnes de la région, seulement 12 % des habitants ayant un emploi (14 % en province) résident dans des communes isolées, c'est-à-dire hors de l'influence des pôles urbains définie précédemment.

³ La liste des pôles urbains situés dans les bassins de vie ruraux de la région est fournie en annexe.

Illustration 12

Répartition de la population active occupée en 2013 dans les bassins de vie ruraux du Grand Est selon l'influence des pôles urbains

(source : Insee)

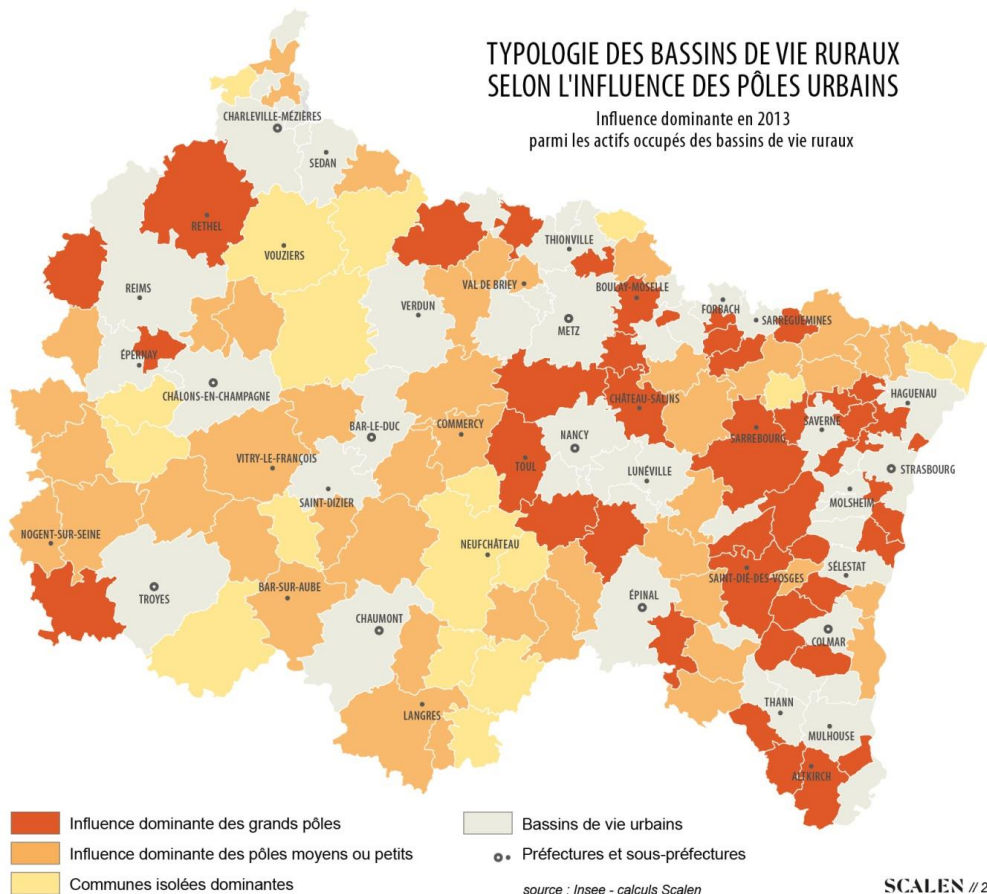


Lecture : dans les bassins de vie ruraux, 25 % des actifs occupés résident dans les couronnes périurbaines des grands pôles.

Illustration 13

TYPLOGIE DES BASSINS DE VIE RURAUX SELON L'INFLUENCE DES PÔLES URBAINS

Influence dominante en 2013
 parmi les actifs occupés des bassins de vie ruraux



SCALEN // 2017

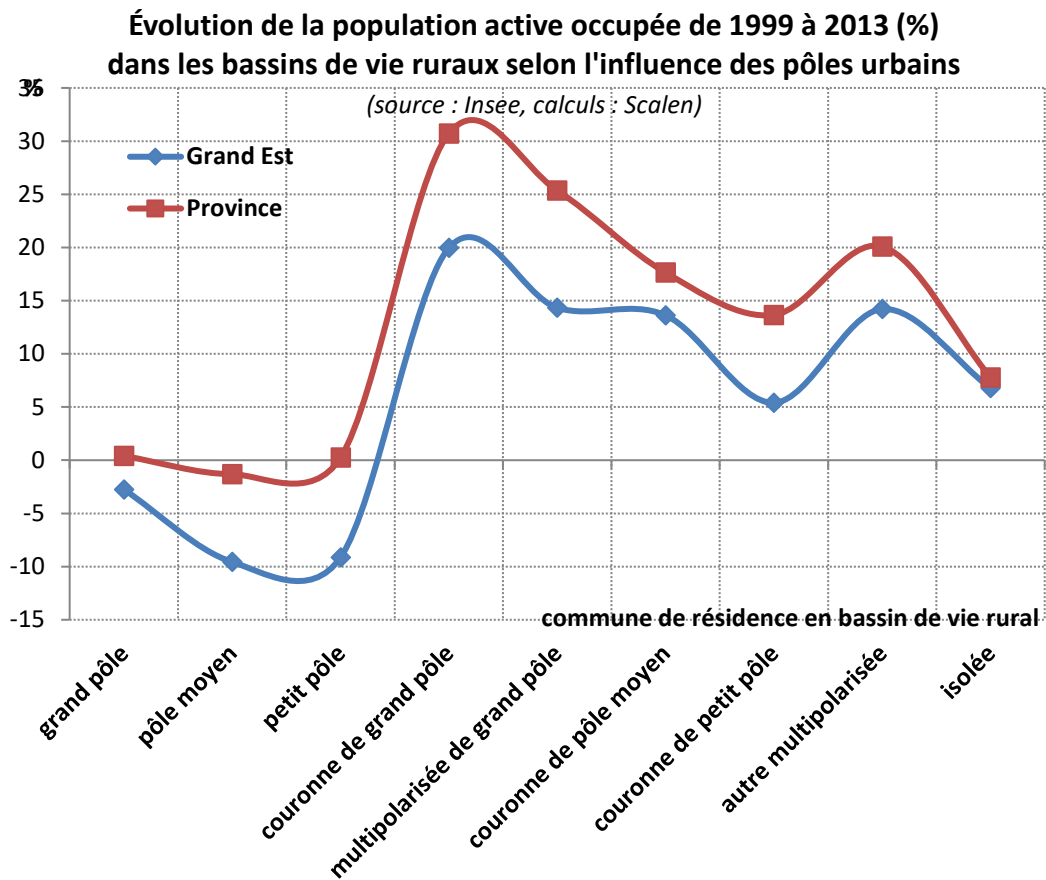
Lecture : dans les bassins de vie ruraux représentés en rouge, les actifs travaillent en priorité dans les grands pôles urbains.

Cette influence des grands pôles urbains sur les territoires ruraux s'est renforcée de 1999 à 2013, sous l'effet de la dynamique des couronnes périurbaines et à un degré moindre des communes multipolarisées (illustration 14). Le nombre d'actifs occupés y a crû respectivement de 20 % et 14,3 % durant la période. Cette progression est toutefois bien moins forte qu'en province (respectivement 30,7 % et 25,4 %). Cet écart entre la région et la province correspond à celui existant pour l'évolution de l'emploi localisé dans les grands pôles urbains (illustration 15). Leur dynamisme semble avoir bénéficié aux territoires ruraux qui sont sous leur influence mais, bien plus limité dans le Grand Est, il n'a pas exercé le même effet d'entraînement qu'en province. Encore faut-il beaucoup nuancer ce dynamisme selon la taille des grands pôles. Ceux de taille limitée car situés dans des bassins de vie ruraux ont vu leur nombre d'actifs occupés stagner en province et diminuer dans le Grand Est.

Quant aux pôles moyens ou petits situés en milieu rural, leur population active occupée, quasi stable en province de 1999 à 2013, a reculé de près de 10 % dans le Grand Est. Cette évolution ne s'est pas accompagnée d'un transfert de population en direction de la couronne périurbaine des petits pôles. Bien au contraire, dans ces territoires du Grand Est, le nombre d'actifs ayant un emploi augmente même légèrement moins que dans les communes isolées, ce que l'on n'observe pas en province. **Les petits pôles de la région et leur aire d'influence apparaissent donc en grande difficulté.** Seuls ceux de la Marne et de l'Alsace échappent à ce constat (illustration 16). Peut-être l'activité économique viticole permet-elle de contrecarrer cette tendance.

En fait, **quasiment toutes les catégories de territoires ruraux, définies selon l'influence des pôles urbains, connaissent dans le Grand Est une évolution de leur population active occupée plus défavorable qu'en province.** Seules les communes isolées enregistrent une croissance identique quoique de faible ampleur.

Illustration 14

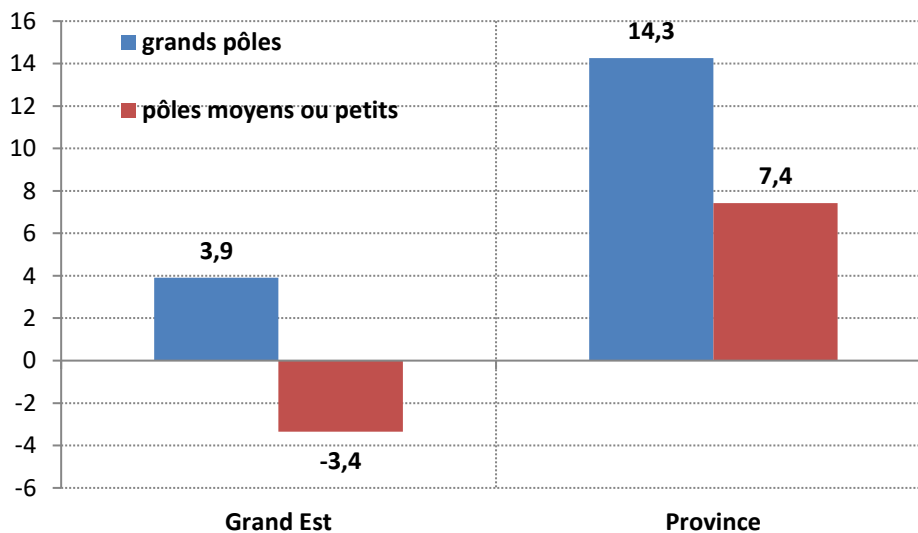


Lecture : la population active occupée âgée de 15 à 64 ans demeurant dans les communes situées à la fois dans un petit pôle urbain et dans des bassins de vie ruraux a diminué de 10 % de 1999 à 2013 dans le Grand Est alors qu'elle est restée stable en province.

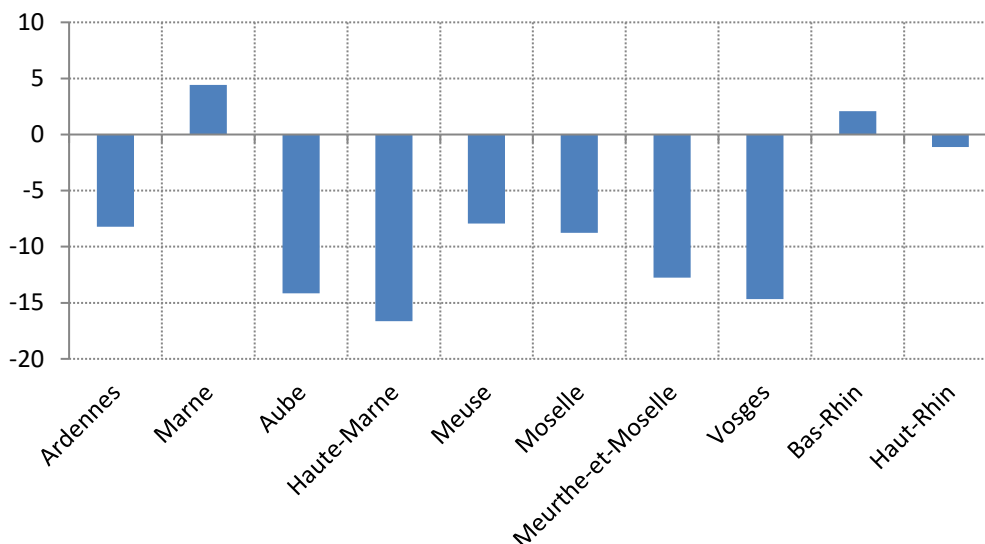
Illustration 15

Évolution de l'emploi localisé dans les pôles urbains de 1999 à 2013

(source : Insee)



**Évolution des actifs occupés de 1999 à 2013
dans les petits pôles et leur couronne périurbaine
en milieu rural (%)**



Toutefois les catégories de territoires utilisées précédemment présentent des limites pour approfondir l'analyse des liens entre les territoires ruraux et les pôles urbains. Les aires urbaines se focalisent sur le pôle principal et ne permettent pas de prendre en compte les liens des territoires avec des pôles secondaires. Également, en dehors des aires urbaines, les pôles des communes multipolarisées ne sont pas connus.

Par ailleurs, la catégorie des grands pôles, de Sarrebourg à Strasbourg, est trop large si bien qu'elle regroupe des agglomérations de tailles très différentes. En outre, les zones d'influence urbaine traduisent les mobilités domicile-travail pour une seule année et ne permettent pas d'en appréhender l'évolution. Enfin, limitées au territoire français, elles n'intègrent pas les mobilités transfrontalières, importantes dans la région. Afin de pallier ces inconvénients, la suite de l'étude s'écartera du découpage prédéfini des aires urbaines.

Elle privilégiera l'évolution des mobilités domicile-travail de 1999 à 2013 entre un territoire rural et chacun des principaux pôles urbains où travaillent ses actifs. L'identification des facteurs déterminant ces liens prendra en compte l'évolution des déplacements transfrontaliers.

.4.

**DE GRANDES DISPARITÉS
AU SEIN DE LA RÉGION
POUR LES LIENS
DOMICILE-TRAVAIL
ENTRE ESPACES RURAUX
ET URBAINS**

En 2013, 258 000 actifs occupés des 783 000 qui résident dans les bassins de vie ruraux du Grand Est travaillent dans un pôle urbain⁴, soit près d'un sur trois, comme en province. Cette moyenne régionale masque cependant de fortes disparités. La proportion est par exemple de seulement 13 % dans le bassin de Neufchâteau situé à l'ouest des Vosges quand elle dépasse 60 % dans les bassins de Truchtersheim et de la Wantzenau près de Strasbourg. L'ajout des navetteurs travaillant à l'étranger, le plus souvent en milieu urbain, élève cette proportion à des niveaux comparables, voire supérieurs, dans certains territoires frontaliers de Lorraine ou d'Alsace.

Les navetteurs des territoires ruraux vers les pôles urbains du Grand Est sont particulièrement nombreux dans les bassins de vie de Pont-à-Mousson et Toul en Lorraine, de Brumath en Alsace (illustration 17). La proximité de Nancy et Metz pour les deux premiers, de Strasbourg pour le troisième explique de tels flux. Ceux-ci se révèlent également importants aux abords de Mulhouse, Colmar, Reims, Troyes ou Epinal. Ces observations sont cohérentes avec le modèle « gravitaire » qui stipule de manière intuitive que l'ampleur des mobilités entre deux territoires dépend à la fois de la taille démographique ou économique de ces derniers ainsi que de la distance qui les sépare.

En toute logique, **la proximité de grandes agglomérations favorise bien les liens domicile-travail que peuvent entretenir des territoires ruraux avec l'espace urbain. L'intensité de ces mobilités, mesurée proportionnellement au nombre d'actifs occupés, traduit les liens particulièrement étroits de plusieurs territoires ruraux voisins de Strasbourg et de Haguenau, de Metz et de la Moselle-Est ou bien encore, pour l'un d'eux, situé au sud de Colmar (illustration 18). Au moins la moitié de leurs résidents ayant un emploi travaille dans un pôle urbain du Grand Est.**

⁴ Les pôles urbains à destination des navetteurs d'un bassin de vie rural sont toujours situés en dehors de ce bassin. Ils sont exclusivement en territoire français.

Illustration 17

NOMBRE DE NAVETTEURS DES BASSINS DE VIE RURAUX VERS LES PÔLES URBAINS EN 2013

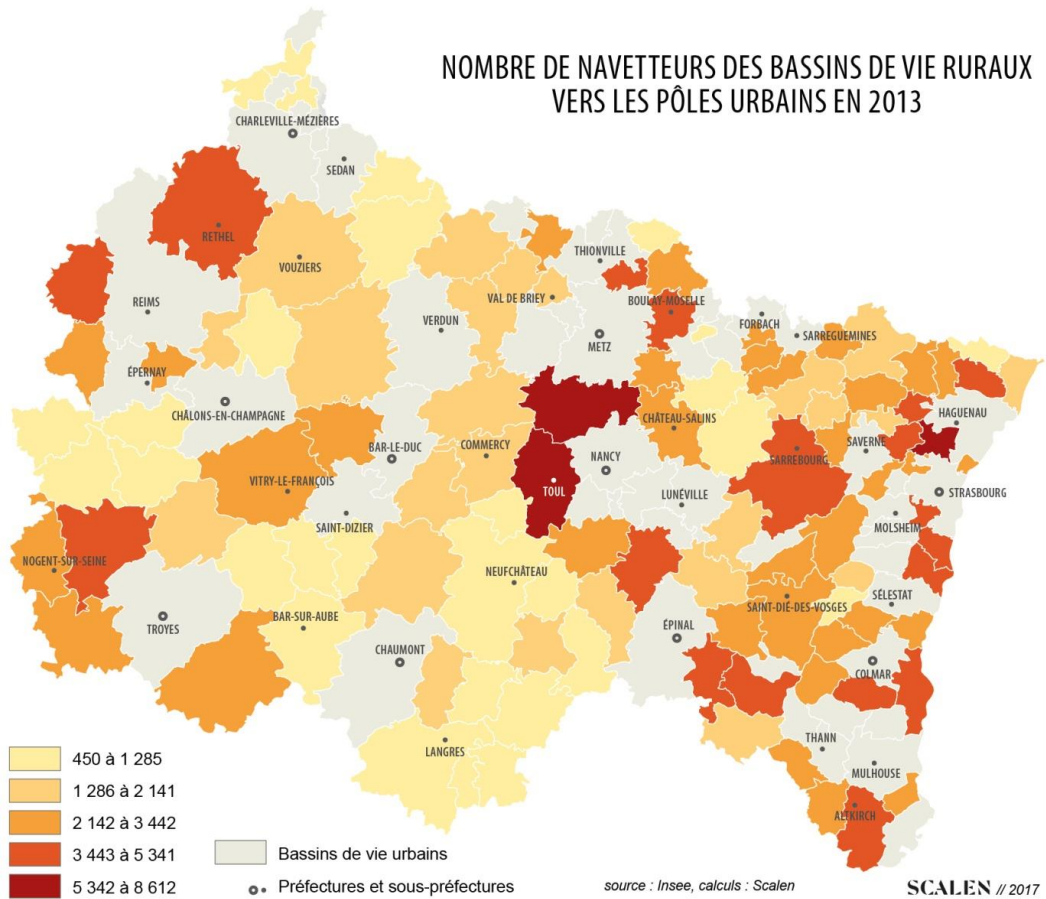
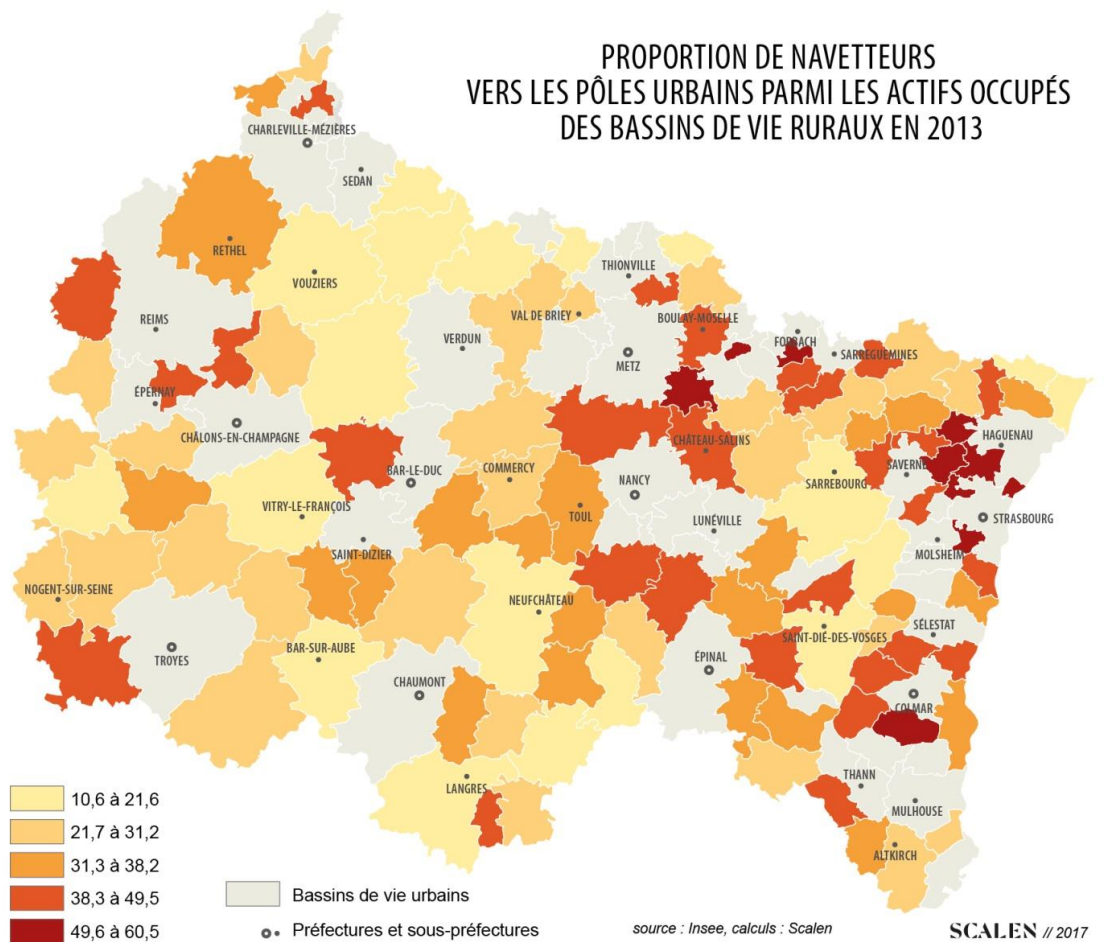


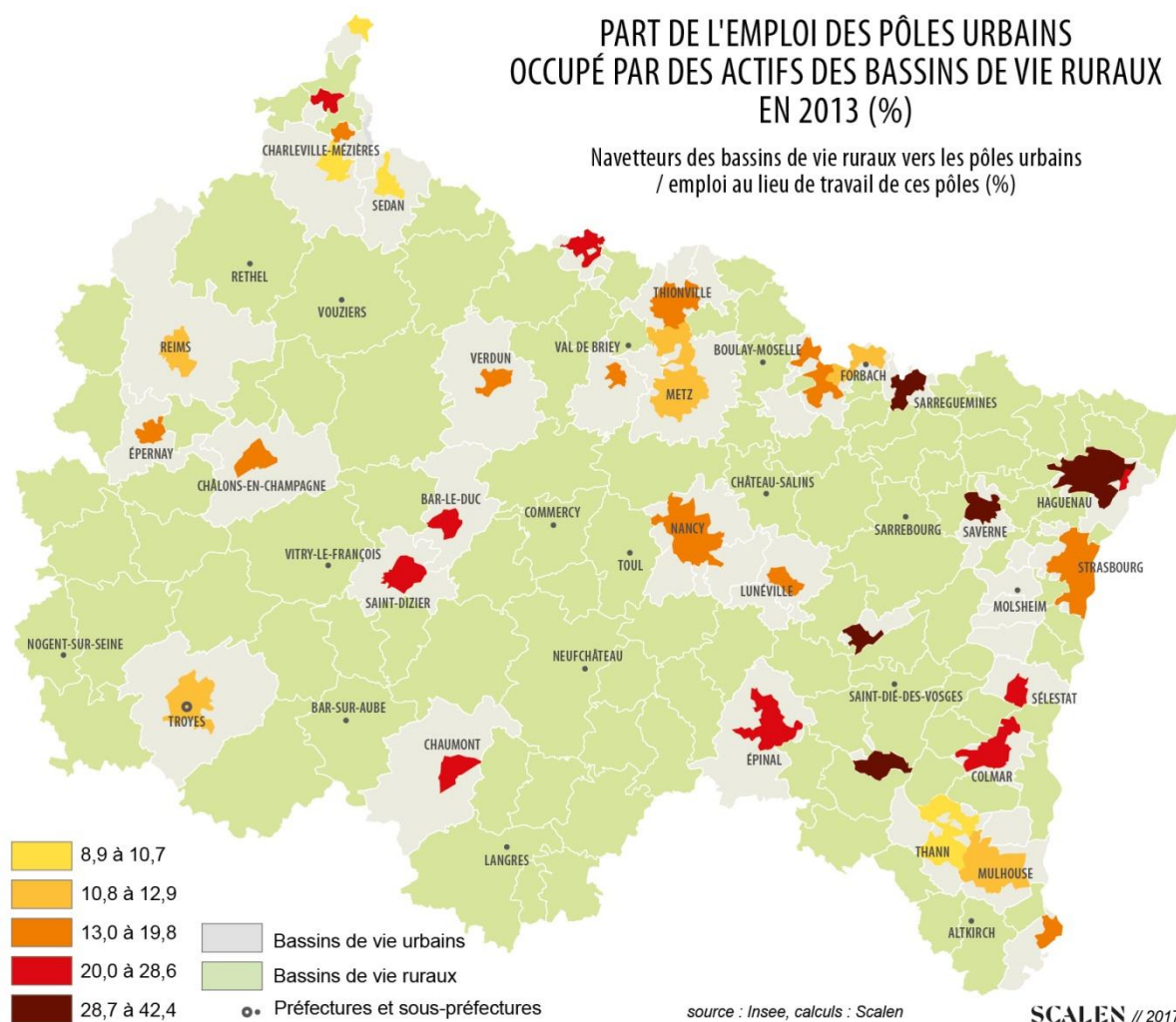
Illustration 18

PROPORTION DE NAVETTEURS VERS LES PÔLES URBAINS PARMI LES ACTIFS OCCUPÉS DES BASSINS DE VIE RURAUX EN 2013



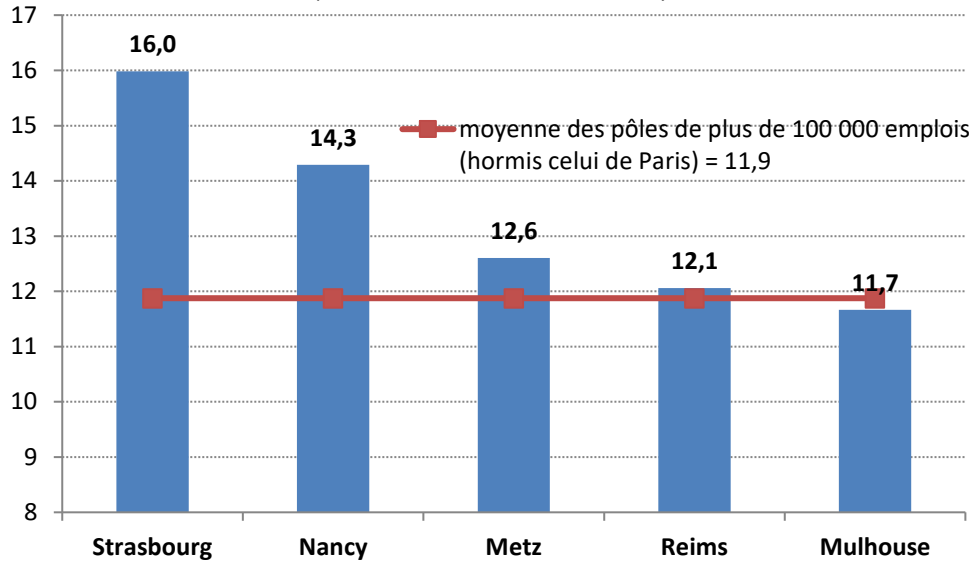
Pour les pôles urbains aussi, **les flux de navetteurs** en provenance des territoires ruraux peuvent se révéler importants. En 2013, ils **représentent 16,5 % de l'emploi localisé dans les pôles du Grand Est, légèrement plus qu'en province (15,6 %)**. Cette moyenne régionale recouvre là-aussi des situations bien différentes. Dans les pôles de Saverne, Haguenau, Sarreguemines, Raon-l'Etape et Gérardmer, au moins un tiers des emplois sont tenus par des résidents des campagnes alentour au lieu d'un sur dix dans les pôles ardennais de Charleville-Mézières, Sedan et Givet (illustration 19). En moyenne, **les pôles urbains comptant moins de 100 000 emplois recourent légèrement moins dans le Grand Est qu'en province à la main d'œuvre des campagnes environnantes. L'écart le plus significatif concerne les pôles moyens ou petits, c'est-à-dire de moins de 10 000 emplois occupés par des « ruraux » à hauteur de 19,8 % dans le Grand Est au lieu de 22,4 % en province. A l'inverse, la place des résidents ruraux dans l'économie des agglomérations de Strasbourg et de Nancy y est un peu plus grande.** (illustration 20)

Illustration 19



**Part de l'emploi des pôles urbains
occupé par des actifs des bassins de vie ruraux en 2013 (%)**

(source : Insee ; calculs : SCALEN)



.5.

**DES FLUX DE NAVETTEURS
VERS LA VILLE ESSENTIELS
À LA CROISSANCE
DE LA POPULATION ACTIVE
DES CAMPAGNES
DANS LE GRAND EST**

Les liens entre les territoires ruraux et les pôles urbains, mesurés par ces flux, se révèlent donc en 2013 aussi étroits dans le Grand Est qu'en province mais contrastés au sein de la région. Leur évolution depuis la fin des années 90 a-t-elle accentué ces disparités et influé sur la croissance de la population active occupée en milieu rural, voire sur celle de l'ensemble de la population ?

Pris sous l'angle des mobilités domicile-travail, les liens entre les espaces ruraux et urbains se sont renforcés de 1999 à 2013 à l'échelle de la région. Durant la période, **le nombre de navetteurs des campagnes vers les villes** a en effet augmenté de 31 % dans le Grand Est, bien au-delà des évolutions d'emplois ou de population. Une telle progression **contribue pour l'essentiel (8,6 points) à la croissance de la population active occupée en milieu rural**, qui atteint 9 %, bien en deçà cependant du rythme de 16,7 % en province (illustration 21). L'impact le plus fort apparaît dans les bassins de vie situés à proximité des principaux pôles urbains, notamment aux abords de Nancy, Metz et Reims. Il est en revanche très faible, voire négatif, dans deux couloirs d'axe nord-sud où les pôles urbains sont de taille plutôt réduite. L'un se situe aux confins de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine, l'autre s'étend sur les contreforts et le long du massif vosgien. A l'échelle non plus de la région mais des territoires, ces disparités distendent le lien entre la population active occupée et le nombre de navetteurs. La corrélation entre leurs évolutions de 1999 à 2013 se révèle plus faible dans le Grand Est qu'en province.

En dépit de ces disparités locales **dans le Grand Est** et d'un lien moins étroit qu'en province, **la croissance de la population rurale ayant un emploi repose dans une large mesure sur les navetteurs travaillant dans les pôles urbains. Elle ne bénéficie pas comme en province du soutien de l'emploi rural.** Alors que le nombre d'actifs ruraux travaillant en dehors des pôles urbains et des pays frontaliers a augmenté en province, il a légèrement décliné dans le Grand Est. Cette baisse tient essentiellement aux actifs travaillant en milieu rural. **L'écart de croissance de la population rurale occupée entre le Grand Est et la province ne tient donc pas seulement aux flux de navetteurs vers les pôles urbains mais aussi, et même plus largement, au moindre dynamisme de l'économie rurale dans la région.** Ces deux évolutions peuvent interagir de façon cumulative, la moindre progression des mobilités domicile-travail freinant la croissance démographique, donc les créations d'emplois présents.

Illustration 21

Évolution de 1999 à 2013 de la population active occupée des bassins de vie ruraux et contributions par lieu de travail (%)

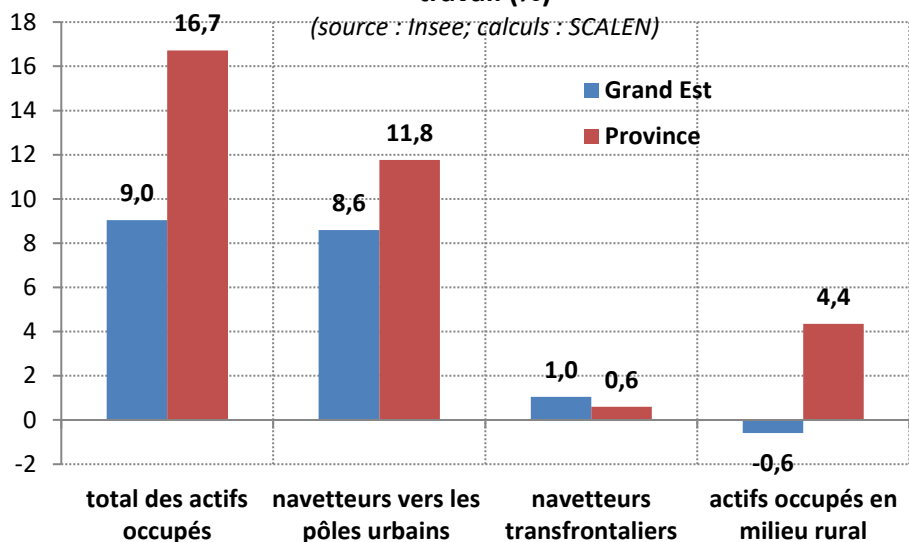
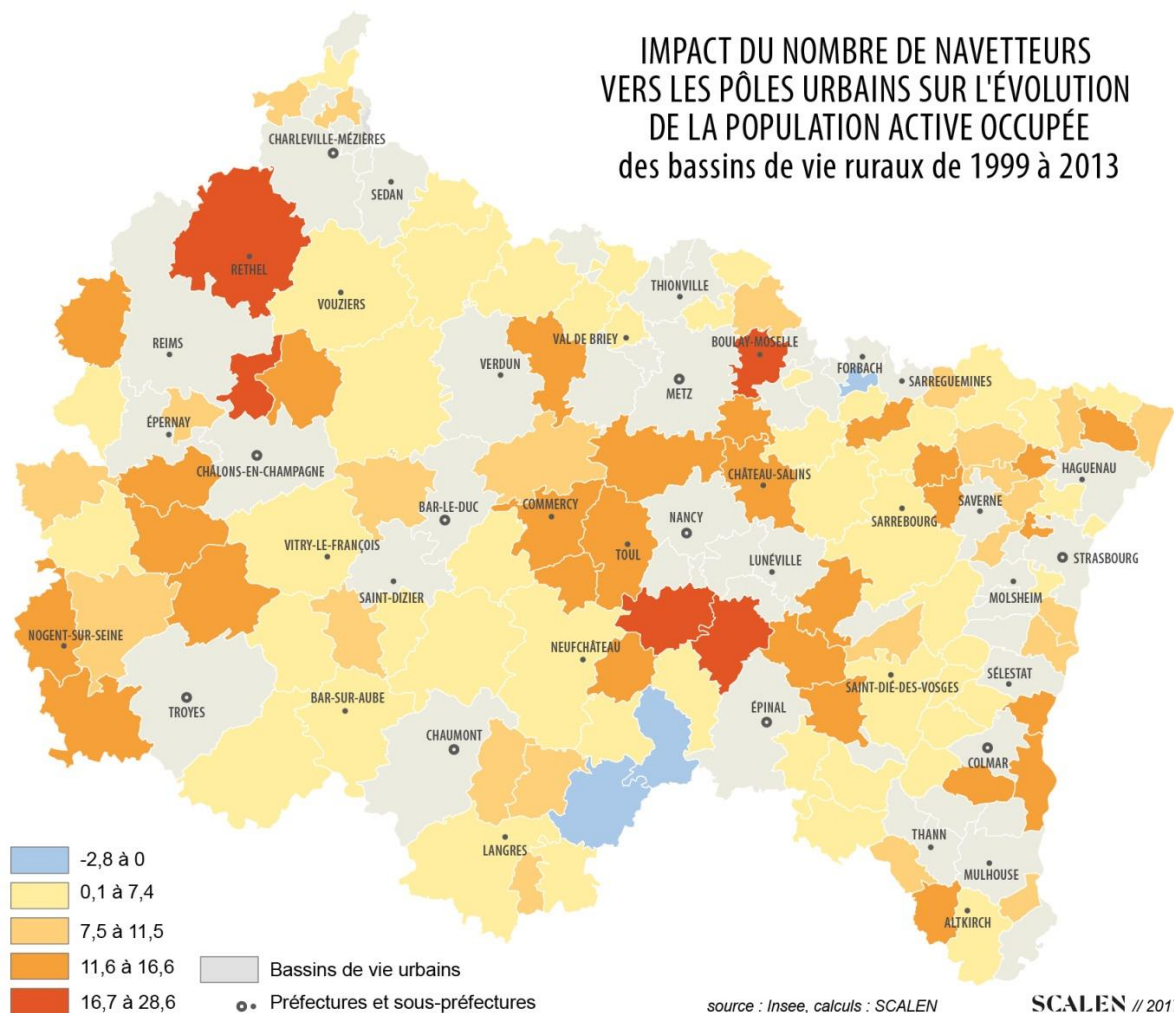


Illustration 22

IMPACT DU NOMBRE DE NAVETTEURS VERS LES PÔLES URBAINS SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE des bassins de vie ruraux de 1999 à 2013



.6.

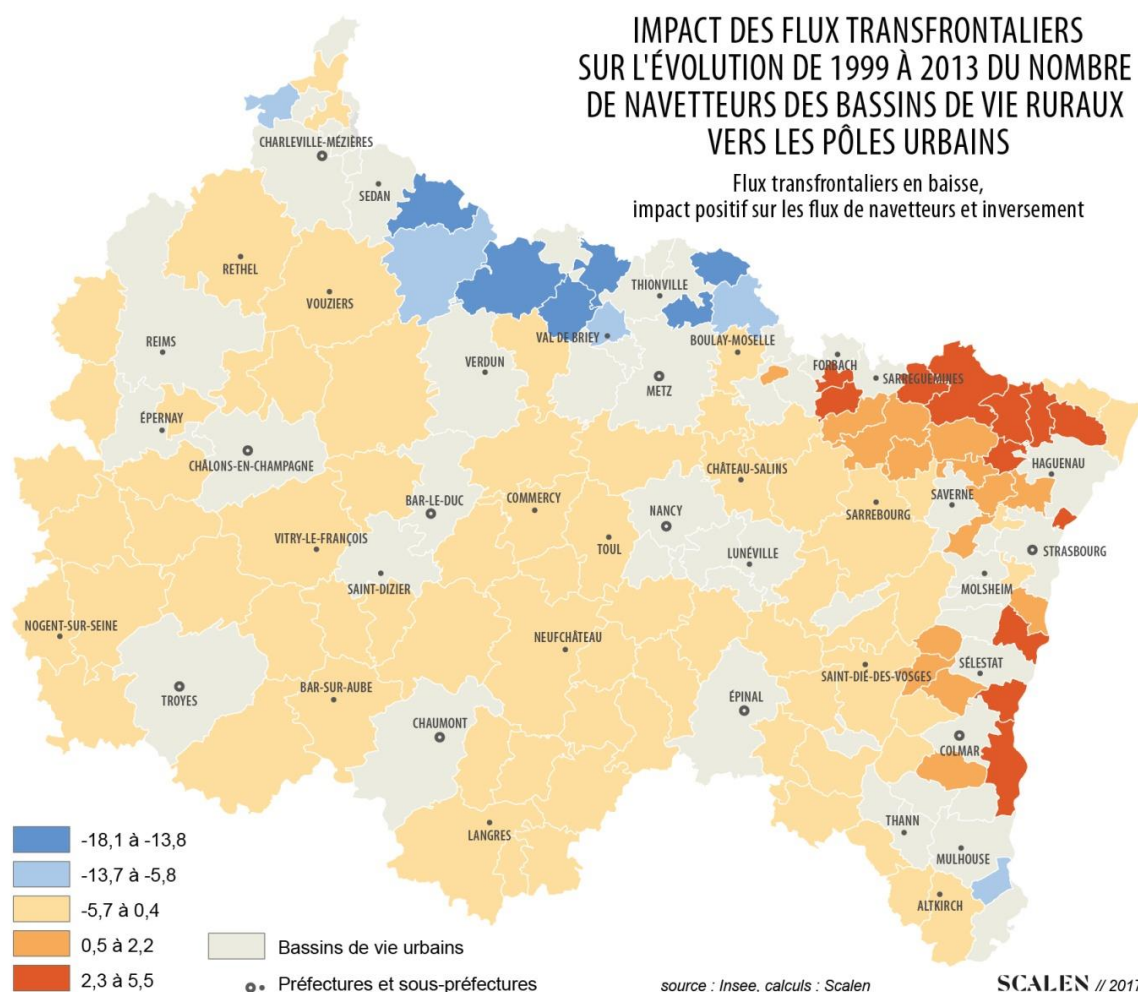
**L'ÉCONOMIE URBAINE
PALLIE EN PARTIE LES
INSUFFISANCES DE
L'ÉCONOMIE RURALE
DU GRAND EST**

Il demeure que dans le Grand Est l'évolution du nombre de navetteurs vers les pôles urbains conditionne fortement la croissance de la population active occupée des campagnes. La progression de ces flux resserre les liens entre espaces ruraux et urbains mais de façon très différenciée selon les territoires. Quels sont les facteurs à l'origine d'une telle progression ? Des estimations économétriques (cf. annexe) permettent de les déterminer et d'en mesurer l'impact. Elles reposent sur 225 observations dans le Grand Est, 2 797 en province, mesurant la progression des mobilités domicile-travail entre un bassin de vie rural et chacun des principaux⁵ pôles urbains vers lesquels se dirigent les navetteurs.

Bon nombre de personnes qui s'installent à la campagne sont des navetteurs et bien des ruraux déjà installés obtiennent un emploi à la ville. Ainsi plus s'accroît la population des campagnes en âge de travailler, plus s'accroît le nombre de navetteurs vers les pôles urbains dans une proportion équivalente d'après les estimations économétriques. Il s'agit là de la déclinaison en variation du modèle gravitaire exprimé en niveau. Elle supposerait aussi un effet moteur de la croissance de l'emploi en milieu urbain sur l'évolution du nombre de navetteurs. Or le premier enseignement de ces estimations est qu'il n'en est rien. **Dans le Grand Est, la croissance de l'emploi dans les villes n'exerce pas d'effet d'entraînement sur le nombre de navetteurs en provenance des campagnes. Le lien entre espaces ruraux et urbains est statique mais non dynamique.** Si l'on s'intéresse aux plus grands pôles urbains, comptant au moins 30 000 emplois en 1999, le constat demeure. Si l'on privilégie les plus dynamiques en termes d'emplois, le résultat est également inchangé. Enfin, en province, le lien est en moyenne ténu, sans fort pouvoir explicatif des évolutions de ces mobilités.

Certains territoires ruraux situés à proximité des pays frontaliers du Grand Est enregistrent des évolutions marquées, à la hausse ou à la baisse, du nombre de navetteurs travaillant à l'étranger. Orientées à la hausse près de la frontière luxembourgeoise, à la baisse le long de la frontière allemande, elles freinent dans un cas, redynamisent dans l'autre la progression des mobilités domicile-travail vers les pôles urbains situés en France. Sous la pression des flux transfrontaliers, les liens entre les territoires ruraux et urbains se sont distendus dans le nord de la Lorraine ou resserrés en Alsace (illustration 23). L'impact de 1999 à 2013 varie de -18 points de croissance dans le bassin de vie de Guénange au nord de la Lorraine à + 5,5 points dans celui de Sultz-sous-Forêts au nord de l'Alsace.

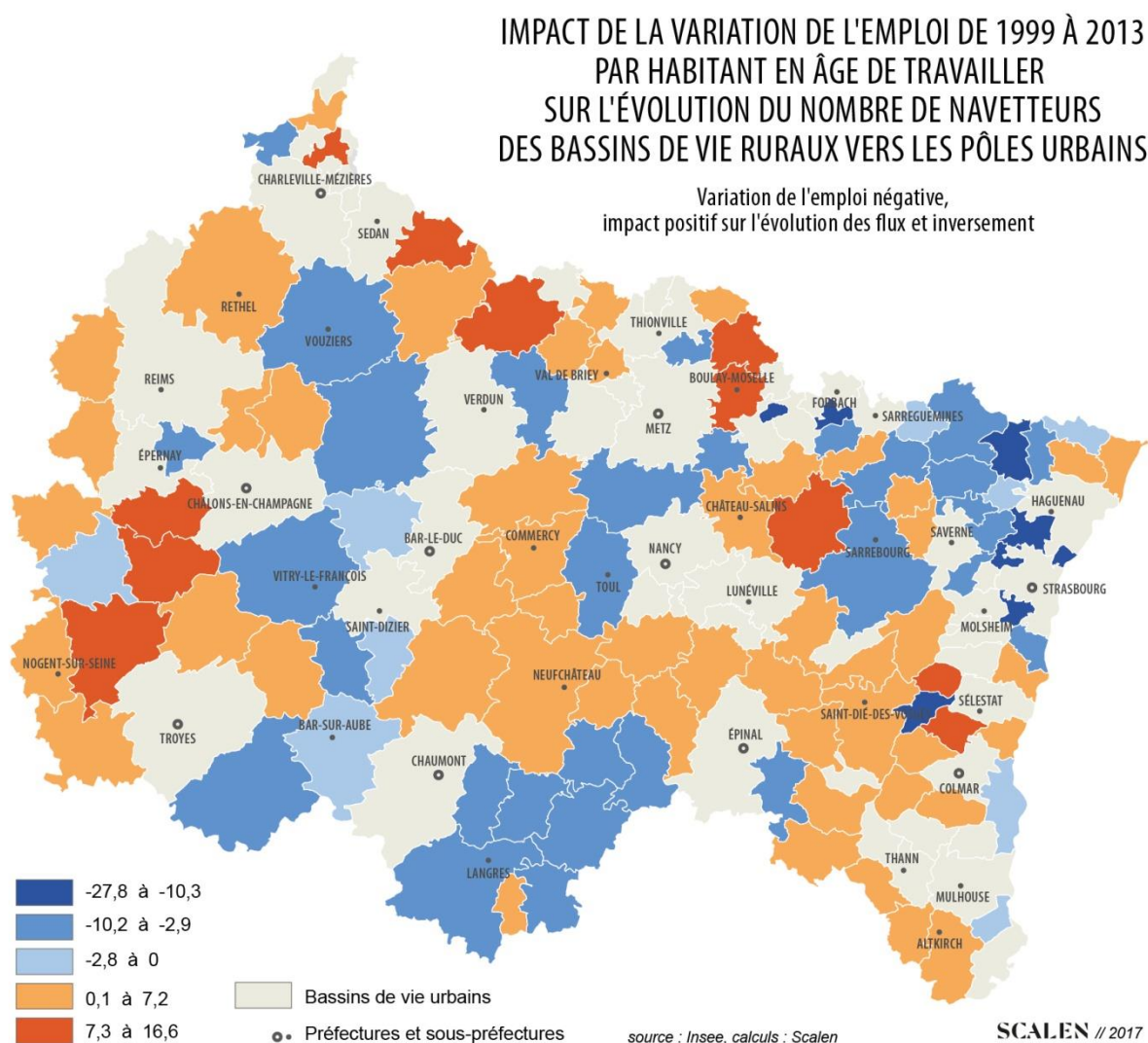
⁵ Sont retenus les pôles urbains vers lesquels le nombre de navetteurs représente au moins 10 % des mobilités domicile-travail (transfrontalières comprises) au départ du bassin de vie rural.



Les liens entre les campagnes et les villes dépendent également des opportunités d'emplois que les ruraux en âge de travailler sont susceptibles de trouver sur place. Plus elles augmentent, moins ils sont enclins à se rendre en ville pour y travailler, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, dans un bassin de vie rural du Grand Est, qui compte un emploi de plus en 2013 qu'en 1999 pour 10 habitants en âge de travailler, la croissance des mobilités domicile-travail vers les pôles urbains est affaiblie de 12,5 points. Cet effet est bien plus limité en province, ne dépassant pas -7 points. **Dans les campagnes de la région, la détérioration du contexte local de l'emploi resserre plus qu'en province les liens entretenus avec les espaces urbains via les navetteurs.** Or dans le Grand Est, l'économie rurale a peu créé d'emplois. La progression est de seulement 2,3 % de 1999 à 2013 au lieu de 9,6 % en province tandis que la population active occupée, ne travaillant pas nécessairement sur place, croît de 9 % dans l'espace rural du Grand Est.

Dans ce contexte, **l'effet de compensation des flux, plus intense dans la région, souligne combien l'économie urbaine a pallié en partie les insuffisances de l'économie rurale du Grand Est.** Mais cet effet de compensation ne s'est pas opéré en fonction du dynamisme des pôles urbains, comme on l'a vu. Dans un peu plus de la moitié des territoires ruraux, disséminés dans la région, l'emploi a moins augmenté que la population en âge de travailler, ce qui a accéléré la croissance du nombre de navetteurs vers les pôles urbains.

Illustration 24



.7.

**LES PÔLES SUPÉRIEURS EN
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
PRIVILÉGIÉS PAR LES
RURAUX TRAVAILLANT
EN VILLE**

Tout autant que les opportunités d'emploi, **la présence d'un pôle supérieur d'équipements et de services dans un bassin de vie rural a fortement incité les actifs, notamment ceux ayant leur emploi en ville, à s'y installer ou à y rester.** Il majore la croissance des mobilités domicile-travail de 18 points entre 1999 et 2013. Par définition, le bassin de vie rural permet un accès aux équipements et services les plus courants, le pôle supérieur à la moitié au moins des équipements et services considérés de gamme supérieure par l'Insee. Ceux-ci couvrent principalement le domaine de la santé (par exemple la présence d'établissements ou de médecins spécialistes) mais couvrent aussi ceux de l'enseignement (présence d'un lycée ou d'un centre d'apprentis hors agriculture), du commerce (présence par exemple d'un hypermarché) et de la culture (présence d'un cinéma, d'un théâtre ou d'un musée). Dans les territoires ruraux abritant un tel pôle, **cet effet** est toujours supérieur au précédent relatif à l'emploi. Il **se révèle** en outre **deux fois supérieur à celui mesuré en province si bien que la part des actifs occupés travaillant dans un pôle urbain y est plus élevée de 5 points en 2013.**

15 des 108 bassins de vie ruraux du Grand Est sont des pôles supérieurs d'équipements et de services⁶ (illustration 25). Ils représentent environ un quart de la population et de la superficie rurales. La dotation en équipements et services dans l'espace rural régional est plus faible qu'en province (illustration 26), ce qui incite sans doute les navetteurs potentiels à privilégier ces pôles supérieurs. Le déficit le plus marqué concerne les services aux particuliers, dans une moindre mesure le commerce et la santé, voire l'enseignement⁷.

⁶ Dans le Grand Est, les bassins de vie ruraux constituant des pôles supérieurs d'équipements et de services sont les suivants : Rethel, Bar-sur-Aube, Romilly-sur-Seine, Vitry-le-François, Langres, Pont-à-Mousson, Toul, Commercy, Sarrebourg, Erstein, Wissembourg, Altkirch, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges.

⁷ Pour l'enseignement, la population de référence est âgée de moins de 20 ans.

Illustration 26

**Écart Grand Est - Province
du nombre d'équipements et de services pour 1000
habitants en 2013 par gamme et par type de territoire rural**

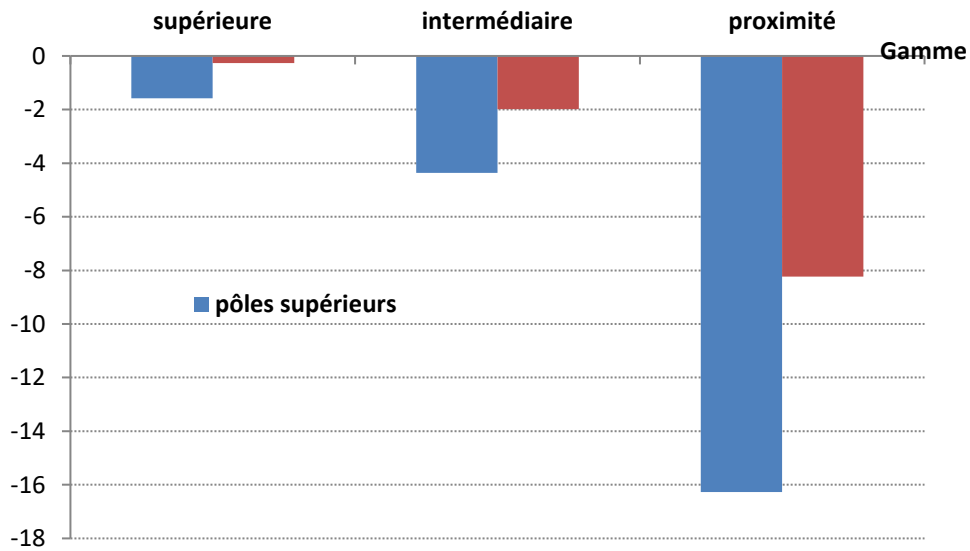


Illustration 27

**Taux d'évolution de l'emploi de 1999 à 2013 (%)
dans les pôles supérieurs d'équipements et de services
et les autres territoires ruraux**

(source : Insee, calculs : SCALEN)

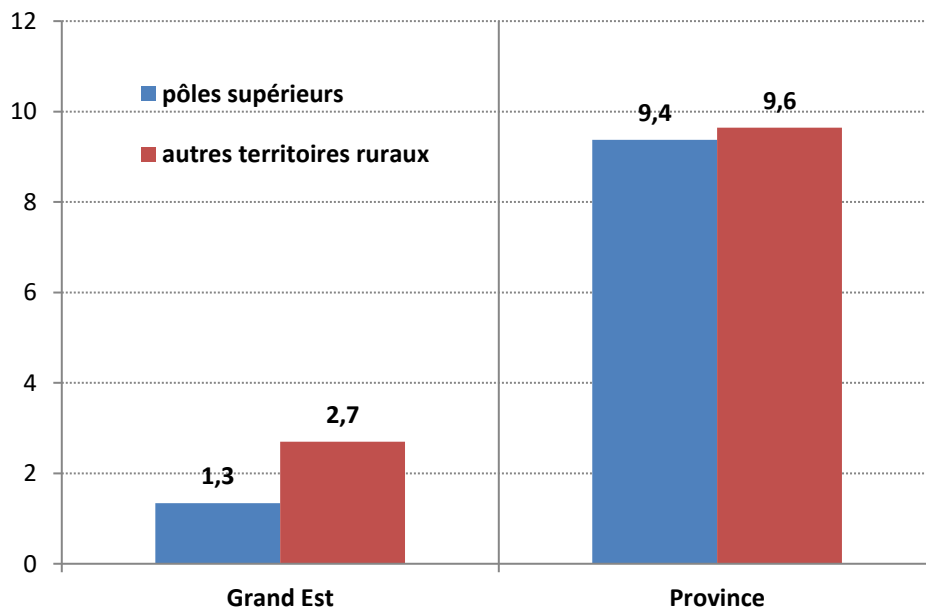


Illustration 28

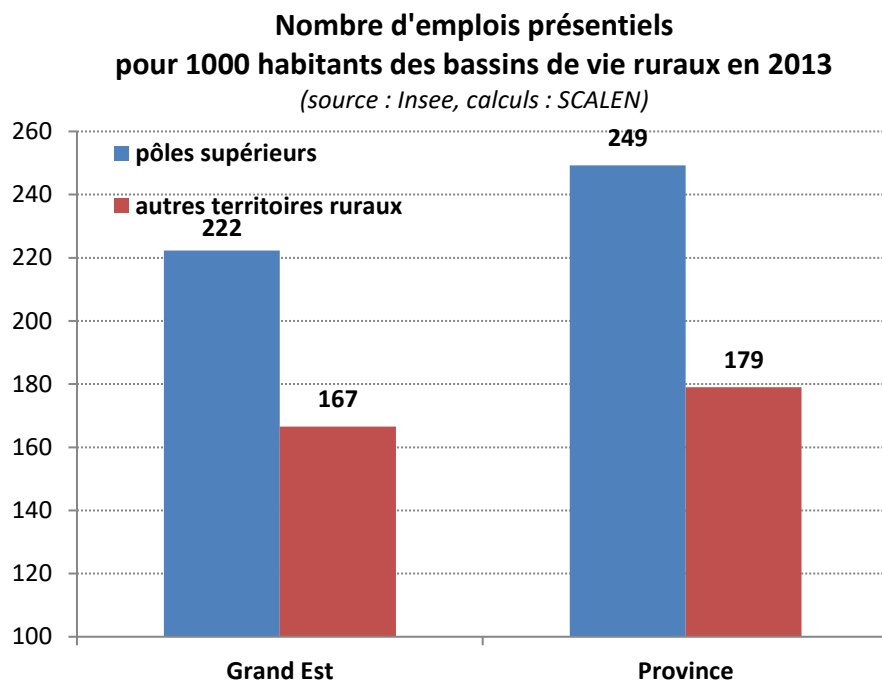
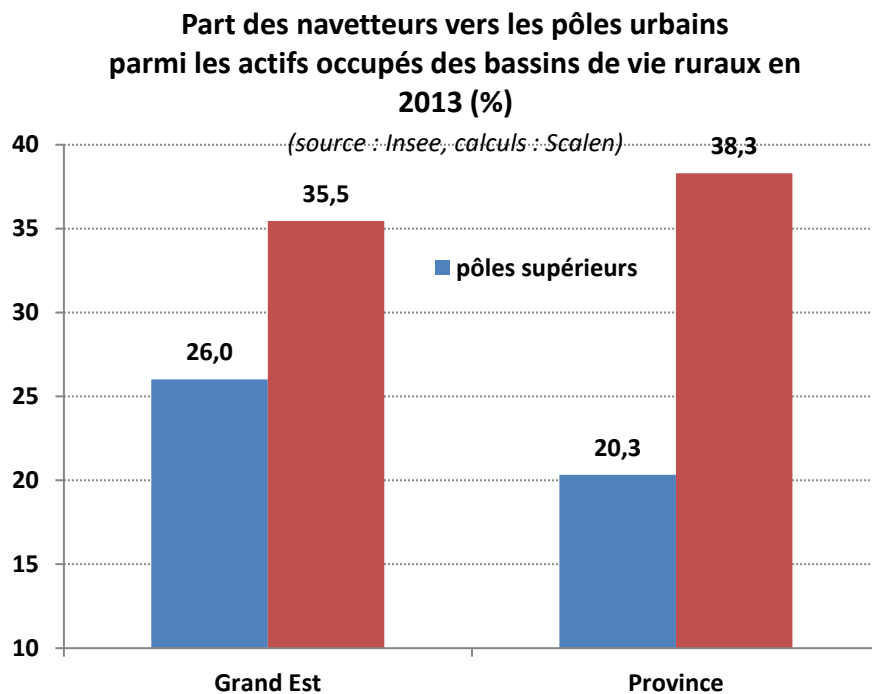


Illustration 29



D'autres facteurs déterminent l'évolution du nombre d'actifs ruraux travaillant en ville. En premier lieu, des raisons financières orientent le choix du lieu de résidence par les actifs travaillant en ville. Mais faute de données, il n'est pas possible de mesurer l'impact des écarts de prix de l'immobilier ou de leur variation sur les flux de navetteurs. Les différences de revenu médian par unité de consommation⁸ entre la campagne et la ville se révèlent un indicateur trop approximatif pour s'y substituer. Testées dans les estimations économétriques, leur impact n'est pas significatif.

L'évolution de la place de l'agriculture dans les territoires ruraux ne semble pas davantage un facteur décisif. Ni le degré d'utilisation de la superficie agricole du territoire ni sa variation durant la période ne traduisent suffisamment la qualité du cadre de vie en milieu rural, a priori susceptible d'influer sur les choix de résidence. De même, l'évolution de l'artificialisation des sols n'est pas un paramètre pertinent. Par ailleurs, le caractère touristique de certains territoires, illustré par le nombre de chambres d'hôtels par habitant ou de résidences secondaires par logement, qui peut témoigner d'un environnement résidentiel attractif, ne se révèle pas davantage un critère explicatif de l'évolution des flux.

Concernant les infrastructures de transport, la présence d'une gare dans un territoire rural plutôt que dans un autre y majore vraisemblablement le nombre de navetteurs vers les pôles urbains mais elle ne le dynamise pas.

Enfin, la connectivité des campagnes, qu'il s'agisse de l'accès au haut ou très haut débit, freine la croissance des déplacements vers la ville mais son pouvoir explicatif des disparités entre territoires se révèle limité pour être pris en compte. Elle n'implique pas un relâchement des liens entre villes et campagnes mais plus probablement un recours accru au télétravail. L'absence de données le concernant ne permet pas toutefois d'étayer cette hypothèse.

⁸ Ce sont des revenus médians pour lesquels la composition du ménage est prise en compte puisqu'elle influe sur le montant des dépenses.

Conclusion

Les territoires ruraux du Grand Est se révèlent à la fois attractifs pour la population et relativement délaissés par l'activité économique. L'espace urbain supplée en partie leur manque d'emplois et le nombre de navetteurs des campagnes vers les villes a fortement progressé. Mais ce mouvement ne concerne pas les territoires ruraux du Grand Est de façon homogène. La périurbanisation induit une influence prépondérante et croissante des grandes agglomérations en matière d'emplois. A l'inverse, les plus petites d'entre elles situées dans les bassins de vie ruraux, leur aire d'influence et les communes isolées apparaissent en grande difficulté.

Si la taille des agglomérations a bien évidemment une forte incidence sur le volume des mobilités domicile-travail en provenance des campagnes, le dynamisme ou non des économies urbaines n'a en revanche pas d'impact sur l'évolution de ces flux. L'hypothèse du « ruissellement », qui suppose que l'activité économique des métropoles et des grandes agglomérations irriguerait les autres territoires, ne trouve pas ici de fondements. Ce sont d'autres paramètres qui renforcent ces liens entre les campagnes et les villes du Grand Est. L'un d'eux, la détérioration de la situation de l'emploi en milieu rural, les a resserrés, avec d'ailleurs plus d'intensité qu'en province.

Mais ce sont plus encore les équipements et les services de gamme supérieure (présence de médecins spécialistes ou d'hôpitaux, de lycées, d'hypermarchés, de cinémas ou de théâtres notamment) qui contribuent à alimenter les mobilités domicile-travail d'un bassin de vie rural vers les pôles urbains. Les actifs qui ont leur emploi en ville, désireux de résider à la campagne, sont alors fortement incités à s'installer dans ce territoire. Ceux qui y résident déjà sont également plus enclins à y rester. Cet effet est lui aussi bien plus marqué qu'en province. Sur un territoire régional moins bien doté en ces équipements et services, les navetteurs potentiels des campagnes vers les villes semblent opter en priorité pour les bassins de vie ruraux qui les proposent. Dans le Grand Est, ces territoires exercent moins qu'en province une fonction de pôles relais de l'emploi.

Définitions grands, moyens et petits pôles

Pôles urbains du Grand Est situés dans les bassins de vie ruraux

Grands pôles : Saint-Dié-des-Vosges, Pont-à-Mousson, Toul, Remiremont, Sarrebourg et Villerupt (6)

Pôles moyens : La Bresse, Reichshoffen-Niederbronn-les-Bains, Le Thillot, Romilly-sur-Seine, Vitry-le-François, Rethel, Langres, Wissembourg et Briey (9)

Petits pôles : Neuf-Brisach, Sainte-Marie-aux-Mines, Mourmelon-le-Grand, Mirecourt, Neufchâteau, Nogent-sur-Seine, Commercy, Ingwiller, Bitche, Suippes, Ribeauvillé, Vittel, Sézanne, Fumay, Rambervillers, Rouffach, Ligny-en-Barrois, Bar-sur-Aube, Baccarat, Joinville, Marckolsheim, Saint-Mihiel, Sainte-Menehould, Bouzonville, Carignan, Nogent, Bruyères, Vouziers, Montmirail, Etain, Morhange, Contrexéville, Dieuze, Wassy, Arcis-sur-Aube, Dormans, Sarre-Union, Brienne-le-Château, Stenay, Bar-sur-Seine, Vertus (41)

ANNEXES

Estimations économétriques

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	0,99	0,98
Évolution du nombre de transfrontaliers	-0,88	-1,10
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-1,25	-0,70
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,18	0,09
Effet retardé (Log du nombre de navetteurs en 1999)	-0,10	-0,05
Constante	0,96	0,60
Nombre d'observations	225	2797
R² ajusté	0,65	0,51

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	0,98	0,91
Évolution de l'emploi dans le pôle urbain	Non significatif	0,13
Évolution du nombre de transfrontaliers	-0,88	-1,05
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-1,25	-0,74
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,18	0,08
Effet retardé	-0,10	-0,04
Constante	0,96	0,57
Nombre d'observations	225	2797
R² ajusté	0,65	0,52

Avec les plus grands pôles urbains (au-moins 30 000 emplois en 1999)

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	1,02	1,01
Évolution du nombre de transfrontaliers	-0,92	-1,04
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-1,04	-0,80
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,19	0,10
Effet retardé (Log du nombre de navetteurs en 1999)	-0,11	-0,06
Constante	1,06	0,66
Nombre d'observations	93	1267
R² ajusté	0,64	0,55

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	1,03	0,96
Évolution de l'emploi dans le pôle urbain	Non significatif	0,11
Évolution du nombre de transfrontaliers	-1,02	-1,01
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-0,99	-0,82
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,19	0,10
Effet retardé (Log du nombre de navetteurs en 1999)	-0,11	-0,06
Constante	1,06	0,63
Nombre d'observations	92	1266
R² ajusté	0,64	0,55

Avec les pôles urbains plus petits (moins de 30 000 emplois en 1999)

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	0,99	0,97
Évolution du nombre de transfrontaliers	-0,79	-1,07
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-1,34	-0,62
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,17	0,07
Effet retardé (Nombre de navetteurs en 1999, en Log.)	-0,09	-0,03
Constante	0,89	0,51
Nombre d'observations	126	1524
R² ajusté	0,66	0,48

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	0,96	0,89
Évolution de l'emploi dans le pôle urbain	Non significatif	0,16
Évolution du nombre de transfrontaliers	-0,78	-0,99
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-1,34	-0,68
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,17	0,07
Effet retardé (Nombre de navetteurs en 1999, en Log.)	-0,09	-0,03
Constante	0,89	0,47
Nombre d'observations	125	1523
R² ajusté	0,65	0,49

Avec les pôles urbains les plus dynamiques (croissance de l'emploi d'au-moins 5%)

1999 - 2013	Grand Est	Province
Évolution de la population en âge de travailler	0,86	0,91
Évolution de l'emploi dans le pôle urbain	Non significatif	0,17
Évolution du nombre de transfrontaliers	-0,61	-0,90
Variation du nombre d'emplois par habitant en âge de travailler	-1,00	-0,74
Pôle supérieur d'équipements et de services	0,20	0,08
Effet retardé (Nombre de navetteurs en 1999, en Log.)	-0,12	-0,05
Constante	1,16	0,59
Nombre d'observations	100	1980
R² ajusté	0,64	0,51

Les évolutions sont exprimées en variation logarithmique, sauf pour les navetteurs transfrontaliers dont le nombre est nul dans une majorité de territoires. De ce fait, leur évolution est mesurée par la variation de ce nombre de 1999 à 2013, rapportée au nombre moyen d'actifs occupés du territoire durant la période.

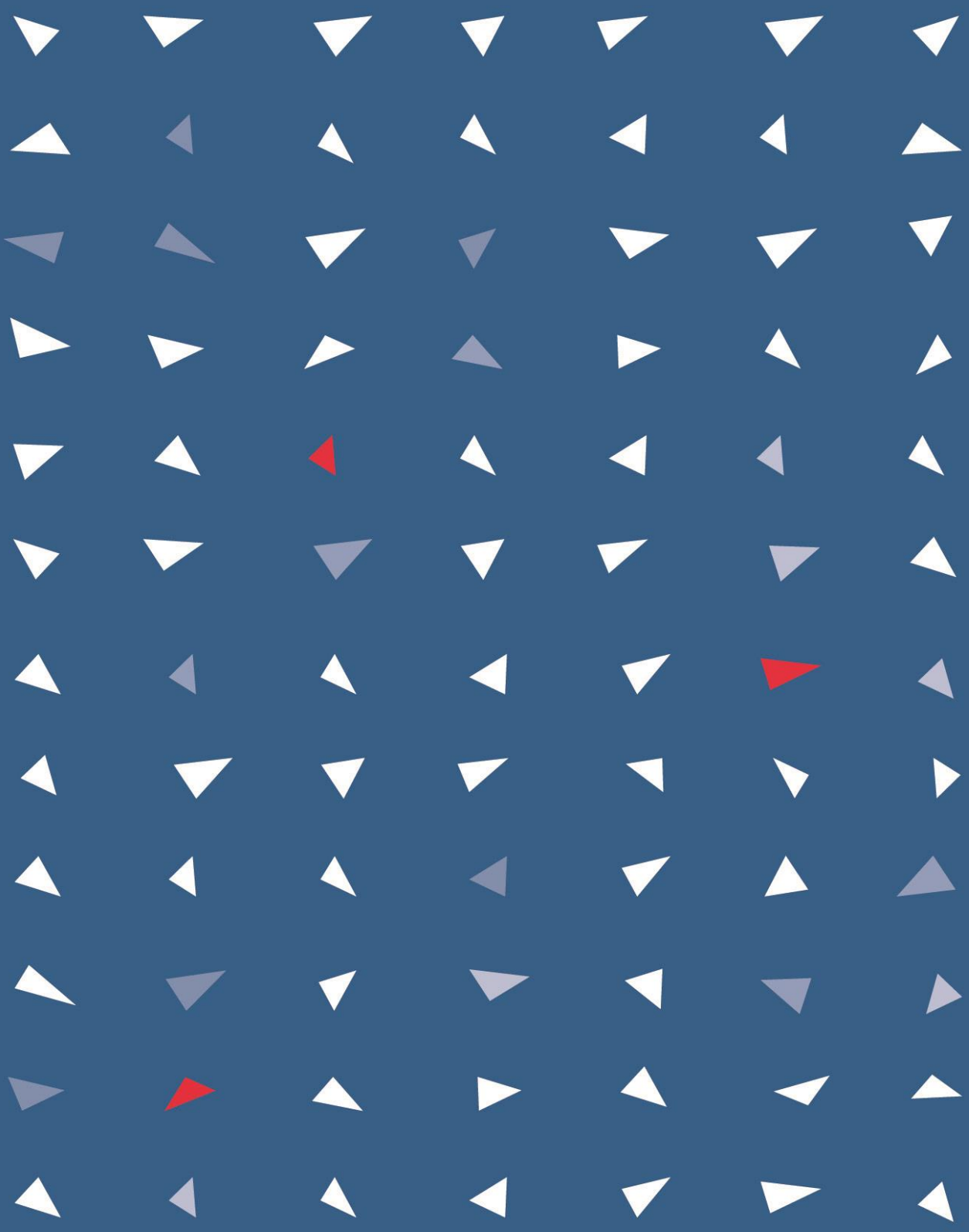
Le pôle supérieur d'équipements et de services est une indicatrice valant 1 pour les bassins de vie ruraux qui présentent cette caractéristique.

La population en âge de travailler est âgée de 15 à 64 ans. La population active occupée concerne la même tranche d'âge.

Tous les coefficients, sauf mention contraire, sont significatifs au seuil de 1 % (T de Student).

Enfin le test statistique VIF indique que les variables explicatives retenues ne sont pas colinéaires.

Directeur de la publication : Pascal Taton
Coordination générale : Priscilla Pierre
Rédaction : John Baude



SCALLEN AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

49 Bld d'Austrasie • CS 20 516 • 54008 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 17 42 00 • Fax : 03 83 17 42 10 • contact@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr

 [agencescalen](https://www.facebook.com/agencescalen)

 [@Agence_Scalen](https://twitter.com/Agence_Scalen)

Novembre 2017